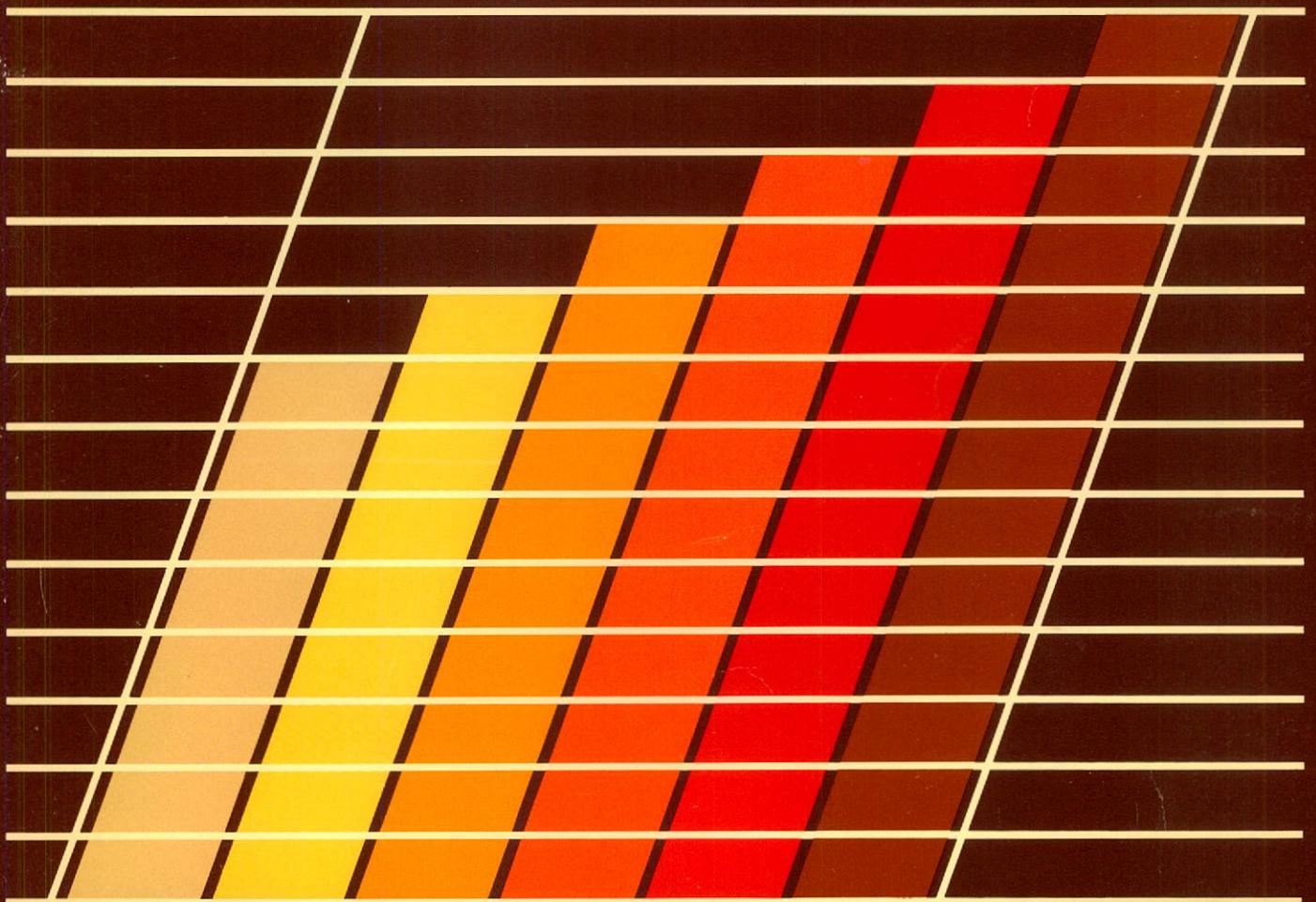


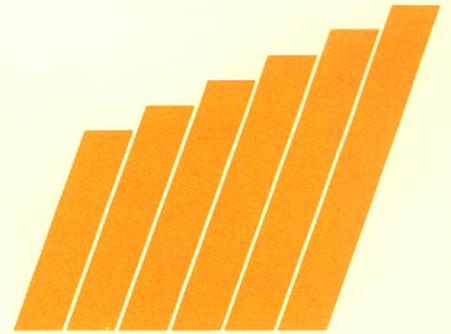


RAPPORT ANNUEL 1979

la confédération des caisses  
populaires et d'économie  
desjardins du québec







**Quarante-huitième  
rapport annuel  
de La Confédération  
des caisses populaires  
et d'économie Desjardins  
du Québec**

**pour l'exercice clos  
le trente et un décembre  
mil neuf cent soixante-dix-neuf**



**siège social:**  
100, avenue des Commandeurs  
Lévis (Québec)  
G6V 7N5



# Sommaire

---

Les membres de La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et les organismes internationaux

**Page: 4**

Le Conseil d'administration

**Page: 5**

Les Commissions

**Page: 5**

La direction générale et les cadres supérieurs

**Page: 5**

Le message du président

**Page: 7**

Le compte rendu des activités

**Page: 14**

Le rapport de la direction générale

**Page: 20**

Le rapport des vérificateurs

**Page: 30**

L'état des résultats (informatique et fonds de sécurité exclus)

**Page: 31**

L'état des résultats de l'informatique

**Page: 32**

L'état de la réserve générale

**Page: 33**

L'état du trop-perçu non distribué

**Page: 33**

L'état des résultats et le solde du fonds de sécurité

**Page: 34**

L'état de l'évolution de la situation financière

**Page: 35**

Le bilan:

— l'actif

**Page: 36**

— le passif

**Page: 37**

Notes complémentaires (aux états financiers de la C.C.P.E.D.Q.)

**Page: 38**

Les statistiques générales

**Page: 43**

TABLEAU 1 — Ensemble consolidé des caisses populaires et d'économie Desjardins et des fédérations: situation de l'actif et du passif

**Page: 46**

TABLEAU 2 — Les caisses populaires et d'économie Desjardins et les fédérations: situation consolidée de l'actif et du passif

**Page: 47**

TABLEAU 3 — Les caisses populaires et d'économie Desjardins et les fédérations: situation consolidée des revenus et des dépenses

**Page: 48**

TABLEAU 4 — Les caisses populaires et d'économie Desjardins et les fédérations: répartition du portefeuille

**Page: 48**

TABLEAU 5 — Les caisses populaires et d'économie Desjardins et les fédérations: répartition des prêts en cours selon l'orientation

**Page: 49**

TABLEAU 6 — Les caisses populaires et d'économie Desjardins: actif, prêts, capital social et dépôts  
— Taux de croissance annuelle de 1975 à 1979

**Page: 50**

TABLEAU 7 — Les caisses populaires et d'économie Desjardins: prêts effectués  
— Nombre et valeur de 1975 à 1979

**Page: 50**

TABLEAU 8 — Les caisses populaires et d'économie Desjardins: prêts, capital social et dépôts  
— Structures comparées de 1975 à 1979

**Page: 51**

## GRAPHIQUES

Les caisses populaires et d'économie Desjardins: évolution de 1975 à 1979  
— Actif et passif

**Page: 52**

Les caisses populaires et d'économie Desjardins et les fédérations  
— Revenus et dépenses: 1977 et 1979

**Page: 53**

Les caisses populaires et d'économie Desjardins et les fédérations  
— Répartition du portefeuille: 1977 et 1979

**Page: 54**

# Les membres de La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec

---

## Les unions régionales

L'Union régionale de  
Trois-Rivières des Caisses  
populaires Desjardins

L'Union régionale de  
Québec des Caisses populaires  
Desjardins

L'Union régionale de  
Montréal des Caisses populaires  
Desjardins

L'Union régionale de  
Gaspé des Caisses populaires  
Desjardins

L'Union régionale de  
Sherbrooke des Caisses populaires  
Desjardins

L'Union régionale de  
Rimouski des Caisses populaires  
Desjardins

L'Union régionale du  
Saguenay–Lac Saint-Jean des  
Caisses populaires Desjardins

L'Union régionale des  
Caisses populaires Desjardins  
de l'Ouest-Québécois

L'Union régionale de  
Saint-Hyacinthe des Caisses  
populaires Desjardins

L'Union régionale de  
Joliette des Caisses populaires  
Desjardins

(1) Fédération des Caisses  
d'économie du Québec

## Les institutions

(2) Le Groupe Desjardins–  
assurances générales

L'Assurance-Vie Desjardins

La Sauvegarde Compagnie  
d'assurance sur la vie

Fiducie du Québec

## Les autres institutions rattachées au Mouvement des Caisses populaires Desjardins

Institut Coopératif Desjardins

La Fondation Girardin–Vaillancourt

Société d'Investissement Desjardins

Crédit Industriel Desjardins Inc.

La Compagnie Internationale de  
Développement Régional Ltée

Caisse centrale Desjardins du Québec

*(1) Affiliée à La Confédération des  
caisses populaires et d'économie  
Desjardins du Québec, le 19  
septembre 1979.*

*(2) Identifie La Société d'Assurance  
des Caisses Populaires et  
La Sécurité, Compagnie d'Assurances  
Générales du Canada.*

Organismes internationaux dont la  
Confédération est membre

*Comité de Liaison international de  
la Coopération d'épargne et de  
crédit*

*La Confédération du Crédit Populaire*

*La Confédération Internationale du  
Crédit Agricole*

*L'Union Internationale Raiffeisen*

## Le conseil d'administration

## Les commissions

## La direction générale et les cadres supérieurs

### Les administrateurs

- \* Alfred Rouleau  
*président et chef de la direction*
- \* Jean-Marie Ouellet  
*président du conseil  
d'administration* (1980)
- \* Guy Bernier  
*premier vice-président du  
conseil d'administration* (1981)
- \* Henri-Paul Trudel  
*deuxième vice-président du  
conseil d'administration* (1981)
- \* Monique Vézina-Parent  
*secrétaire du conseil  
d'administration* (1981)
- Raymond Audet (1980)
- René Authier (1981)
- Claude Béland (1981)
- J.-Roland Bellemare (1982)
- Jean-Eudes Bergeron (1981)
- Georges-Albert Bertrand (1982)
- Raymond Blais (1982)
- Gérard Chabot (1980)
- Paul-R. Charbonneau (1980)
- \* Raymond Comtois (1982)
- \* Denis Frenière (1982)
- Clément Gauthier (1982)
- Gérard Grégoire (1982)
- A.-Hervé Hébert (1982)
- Wesley Hogg (1980)
- Georges-Octave Langlois (1980)
- Conrad Leblanc (1981)
- Gérard Leblanc (1981)
- Marcel Marcotte (1980)
- Oscar Mercure (1980)
- Camille Montpetit (1981)
- Raoul Poirier (1981)
- Rosario Rainville (1980)
- François Richard (1982)
- Roger Roy (1980)
- Robert Soupras (1982)
- Adrien Vachon (1981)
- Émile Girardin  
*président honoraire*

\* Membres du comité exécutif

### L'éducation

Membres:  
Raymond Audet, *président*  
Gérard Grégoire  
Conrad Leblanc  
Marcel Marcotte  
Adrien Vachon

### Les relations de travail

Membres:  
Paul-R. Charbonneau, *président*  
Jean-Eudes Bergeron  
Clément Gauthier  
A.-Hervé Hébert  
Gérard Leblanc  
Camille Montpetit

### La régie de l'inspection

Membres:  
Georges-Octave Langlois, *président*  
J.-Roland Bellemare  
Rosario Rainville  
François Richard  
Roger Roy

### La vérification

Membres:  
Raymond Blais, *président*  
René Authier  
Wesley Hogg  
Oscar Mercure  
Raoul Poirier

- \* Alfred Rouleau  
*président et chef de la direction*  
Yvon Daneau  
*secrétaire général*  
— Léon-G. Cantin  
*adjoint au secrétaire général*
- \* René Croteau  
*directeur général*  
— Rita Bédard  
*directeur des affaires juridiques et  
secrétaire du comité de direction*
- \* Gilles Jobin  
*directeur général adjoint —  
Secteur des ressources humaines*  
— Jules W. Comtois  
*directeur du personnel interne*  
— Marcel Girard  
*directeur du personnel externe et  
des relations de travail*  
— Pierre Harvey  
*directeur de la formation*
- \* Madeleine Joubert  
*directeur général adjoint —  
Secteur des études et communications*  
— Auguste Roy  
*directeur de la recherche*  
— Majella St-Pierre  
*directeur des communications*
- \* Marc Lemieux  
*directeur général adjoint —  
Secteur du développement technique*  
— Gilles Nadeau  
*directeur de la normalisation*  
— Gilles Tremblay  
*directeur de l'informatique*
- \* Pierre Mathieu  
*directeur général adjoint —  
Secteur du contrôle et gestion*  
— Laurent Racine  
*directeur des services comptables  
et du contrôle*  
— Pierre Mathieu  
*directeur des affaires administratives  
par intérim*  
— Gilles Douville  
*directeur des immeubles*
- \* Hubert Marceau  
*directeur général adjoint —  
Secteur de l'inspection*  
— Pierre Bouchard  
*directeur des opérations*  
— Yves Lamothe  
*directeur de la standardisation et  
de la fiscalité*
- \* Membres du comité de direction



## Le message du président

---

Mises à part l'escalade des taux d'intérêt et les tensions patronales syndicales, principalement dans le secteur public, le Québec a connu en 1979 une bonne année sur le plan économique et social. Celle-ci a été satisfaisante également pour les caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec. Elles ont continué, malgré la difficile conjoncture économique nord-américaine, à progresser remarquablement en tant qu'institutions d'épargne et de crédit, en tant qu'associations coopératives au service de leurs membres sociétaires et solidaires des autres coopérateurs du Québec; et enfin, comme collectif humain activement engagé dans la vie économique, sociale, régionale, communautaire et quotidienne du Québec.

### La conjoncture nord-américaine

Tout au cours de l'année 1979, les milieux d'affaires nord-américains et l'opinion publique en général ont affiché beaucoup de nervosité face à la persistance des poussées inflationnistes, aux difficultés du dollar américain sur le marché des changes et aux augmentations successives des taux d'intérêt et du coût de l'énergie. Certes, la récession américaine tant appréhendée et annoncée par les prévisionnistes ne s'est pas concrétisée. Mais globalement, la crise de confiance à l'égard des monnaies occidentales, plus spécialement, du dollar américain, dont la ruée vers l'or n'était que le symptôme le plus apparent, résume assez bien l'atmosphère économique générale de l'année 1979 qui marquait incidemment le cinquantième anniversaire du « crash » de 1929. Cette superstition économique n'a sûrement pas aidé à calmer les esprits, au contraire.

Au Canada, comme par le passé, la politique monétaire est restée à la remorque des décisions de nos voisins américains au cours de l'année 1979. Cette situation est extrêmement préoccupante et le gouvernement fédéral devra s'y pencher de façon urgente pour essayer d'aménager une plus grande marge d'indépendance et d'initiative à sa politique monétaire.

Les derniers développements subséquents à la hausse du taux d'escompte aux États-Unis soulèvent une série de questions en ce premier trimestre économique de l'année 1980: Les taux d'intérêt ont-ils atteint un plafond? Ces questions nous préoccupent au plus haut point, car, historiquement, ces périodes d'instabilité et de turbulence à la hausse des taux d'intérêt nous ont généralement désavantagés. Elles nous affectent de plusieurs façons, entre autres:

- Premièrement, par leur tendance à déprimer le marché des prêts hypothécaires; principalement orientés chez nous vers l'habitation, ces hausses nous atteignent dans un volet très important de notre vocation socio-coopérative: celui d'aider les familles à mieux se loger.
- Deuxièmement, les hausses successives connues l'an dernier et qui se prolongent encore au début de 1980 tendent à introduire une distorsion morale dans la relation entre le sociétaire-usager et sa caisse, celle-ci se voyant obligée de pratiquer des taux d'intérêt considérés usuraires avant les dernières flambées. C'est une situation réellement angoissante pour une caisse que d'appliquer de tels taux à certaines catégories de sociétaires pour lesquels la

caisse populaire ou la caisse d'économie est la seule institution financière à laquelle ils ont accès et sur laquelle ils peuvent réellement compter.

Quoi qu'il en soit, personne ne saurait dire de façon convaincante comment au total, évolueront les taux d'intérêt cette année. Chose certaine, l'année 1980 commandera une vigilance toujours accrue dans la gestion individuelle et collective de nos affaires. Il faudra, à tous les niveaux du Mouvement, surveiller encore plus attentivement l'évolution de nos coûts d'opérations.

### **Situation économique et sociale au Québec**

À travers cette conjoncture difficile en 1979, l'économie québécoise s'en est tout de même tirée à bon compte. Le produit intérieur brut du Québec a augmenté de 12.2%, pour atteindre \$63. milliards. La création de 80,000 emplois dont 33,000 dans le secteur de la fabrication, a contribué à faire baisser le taux de chômage désaisonnalisé de 10.9% en 1978 à 9.6% en 1979. Même si ce taux reste encore trop élevé, socialement et humainement inacceptable, il n'en demeure pas moins un progrès encourageant. Profitant, entre autres, de la faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain, les exportations internationales du Québec ont affiché une hausse de 35% au cours des huit premiers mois, alors que les immobilisations du secteur manufacturier ont augmenté de 15.3% comparativement à 11% pour l'Ontario et à 15.2% pour l'ensemble du Canada. C'est là un signe tangible d'une certaine vitalité économique qui a épaulé les activités des caisses populaires et d'économie Desjardins en atténuant vraisemblablement une partie des incidences de la conjoncture financière difficile, évoquée antérieurement.

La tenue encourageante de l'économie québécoise en 1979 ne fait pas oublier toutefois les traumatismes vécus par la population à la suite des difficultés dans les relations de travail du secteur public. Comment pourrions-nous y rester individuellement et collectivement indifférents? Il y a des attitudes tant patronales que syndicales qui doivent être changées fondamentalement à ce chapitre. Les maintenir condamnerait notre démocratie à la ruine économique, sociale et morale. Dans ce domaine bien précis, le problème c'est nous, citoyens québécois, et non les pays de l'OPEP. Il faut se réjouir tous ensemble que les relations de travail n'aient pas trop perturbé les activités des caisses populaires et d'économie au cours de l'année 1979. En effet, des négociations se sont déroulées parfois avec certaines difficultés, mais soixante-huit (68) conventions collectives ont été conclues sans que le droit de grève ou de lock out ne fût exercé, sauf dans deux cas.

### **Les activités des caisses**

L'actif consolidé des caisses populaires et d'économie Desjardins a augmenté considérablement en 1979, passant de \$8.8 milliards au 31 décembre 1978 à \$10.2 milliards au 31 décembre 1979, soit une augmentation de 16.1%, incluant l'actif apporté par les caisses d'économie. Toutefois, n'eût été l'arrivée des caisses d'économie chez nous, le rythme de croissance des caisses populaires aurait été de 13.3%. Ce résultat aurait alors reflété pour une bonne part les effets de la conjoncture difficile de l'an dernier.

### *Prêts hypothécaires*

En 1979, l'ensemble des caisses populaires et d'économie a effectué 70,000 prêts hypothécaires pour une valeur de \$1.9 milliard. À la fin de l'année 1979, les prêts hypothécai-

res en cours dans les caisses populaires et d'économie s'établissaient à \$5. milliards, ce qui représentait 53.1% du total des montants dus aux membres.

### *Prêts sur reconnaissance de dette*

Les caisses populaires et d'économie ont en outre effectué 594,000 prêts sur reconnaissance de dette au cours de 1979 pour une valeur de \$2.4 milliards et à la fin de l'année, le solde des prêts de cette nature s'établissait à \$2.3 milliards. Les fonds ainsi prêtés le sont donc à court terme et viennent en aide annuellement à un très grand nombre d'individus; les biens de consommation, utiles je l'espère, qui sont acquis grâce au crédit à la consommation, contribuent indéniablement à stimuler les usines et les commerces en créant et en maintenant des emplois dans toutes les régions du Québec.

### **Présence économique du Mouvement Desjardins**

Au total, les caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec auront donc effectué 664,000 prêts pour une valeur de \$4.3 milliards en 1979. Cela représente un volume de \$17. millions prêtés par jour ouvrable.

Au 31 décembre 1979, le montant total des prêts consentis par les caisses et les fédérations aux individus, aux entreprises et aux corporations publiques s'établissait à \$7.5 milliards, soit une croissance de 22% par rapport à 1978. De ce montant, \$966. millions, soit 13% du total, étaient prêtés à des entreprises industrielles et commerciales, incluant \$70. millions à des coopératives et \$300. millions au secteur agricole, sans inclure les prêts effectués par nos institutions d'assurances générales, d'assurance-vie, de fiducie et de financement

industriel et commercial. Ces prêts ont augmenté à un rythme phénoménal en 1979, soit à 54%, comparativement à 22% pour l'ensemble des prêts. En fait, la ventilation de ce rythme de croissance indique une augmentation de 86% des prêts au secteur agricole, de 58% de ceux consentis aux coopératives et de 41% de ceux octroyés au secteur industriel et commercial. Comme par les années passées, ces transactions avec divers secteurs économiques traduisent notre présence active et dynamique dans la vie économique de chacune des régions du Québec. Entre autres, dès la formation des premières SODEQ, plus d'un million a été consacré par des caisses et des fédérations régionales à des prises de participation à leur capital-actions. Ces efforts concrets de présence dans l'économie du Québec, soutenue et alimentée par une tendance favorable à l'égard de la PME et de l'entreprise coopérative traduisent donc la volonté des caisses populaires et d'économie Desjardins d'assumer dans toute la mesure compatible et conciliable avec les intérêts de leurs membres sociétaires, les responsabilités économiques qu'elles se reconnaissent à l'égard de la communauté québécoise. On peut donc affirmer qu'aujourd'hui grâce à l'apport des caisses populaires et d'économie et au rôle complémentaire joué par nos institutions d'assurances générales, d'assurance-vie, de fiducie, de financement industriel et commercial, les quelque 4 millions de membres du Mouvement Desjardins commandent une puissance financière globale de l'ordre de \$12. milliards.

### **Concours International des Jeunes sur l'énergie**

Cependant, notre enracinement profond dans le milieu, commande que les caisses populaires et d'économie Desjardins manifestent leur présence et leur dynamisme non seulement dans l'activité économique, mais également dans bien d'autres sphères de la vie de nos concitoyens. C'est à titre d'illustration, le sens qu'il faut donner à notre participation au Concours International des Jeunes, pour une deuxième année consécutive. Ce concours international a suscité la participation de millions de jeunes en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en France, au Japon et dans d'autres pays. Au Québec, pas moins de 200,000 jeunes y ont participé l'an dernier. Ce chiffre en lui-même est assez éloquent. C'est une réponse massive qui encourage les caisses populaires et d'économie à poursuivre et à intensifier leurs activités d'éducation socio-économique et de formation de la conscience civique des coopérateurs de demain.

À vrai dire, relié cette année à l'énergie, le thème du concours international nous laissait peu de choix quant à notre participation. Comment aurions-nous pu en effet rester insensibles au thème de l'énergie qui, ici au Québec, malgré nos mégawatts de la Baie James, et ailleurs dans le monde, évoque une situation de crise qui déjà a un impact sur les habitudes de vie de chacun de nous. Par ce concours, les jeunes québécois de toutes les régions vont réfléchir et s'exprimer sur l'énergie. C'est une façon pour eux de démontrer leur créativité.

Ce thème arrive à point, au début d'une décennie où les jeunes du monde entier ont besoin de réfléchir et de se donner la main pour offrir au monde adulte un message de paix et de fraternité entre les nations actuellement menacées par un enjeu énergétique majeur. Je veux parler de la question du pétrole qui crée sur l'échiquier politique mondial beaucoup de tensions auxquelles ne sont pas étrangères les hausses de taux d'intérêt que nous avons subies en 1979.

### **Les événements marquants de l'année 1979**

Dans l'ensemble, les caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec ont vécu une année 1979 marquée par un certain nombre d'événements et de décisions qui ont et auront une incidence percutante sur leurs structures et sur leur avenir. Ces faits marquants concrétisent, chacun en sa façon, d'abord une expression de solidarité à l'intérieur du Mouvement Desjardins. Ils traduisent également face aux problèmes des années 1980 une réponse des caisses et de leurs institutions, pour mieux s'adapter individuellement et collectivement à des conjonctures de la nature de celles que nous avons connues l'an dernier et qui se prolongent encore au début de cette année.

#### *1. Régimes de rentes et assurances collectives*

Ainsi, c'est avec une préoccupation de solidarité et de démocratie à l'intérieur du Mouvement, qu'a été formé, au cours de la dernière année, le Comité de Retraite et des Assurances Collectives. Ce comité, constitué de 33 personnes, représente tous les éléments concernés du Mouvement Desjardins, soit les employés, les employeurs et les dirigeants. Il verra à la bonne marche

---

du nouveau régime de rentes et du programme d'assurances collectives.

## 2. *Corporation de fonds de sécurité*

Je m'en voudrais de ne pas signaler également un nouveau geste de solidarité qui s'est manifesté au sein de notre Mouvement, entre l'Union régionale de Montréal et la Confédération. Elles ont, en effet, convenu, après entente, de procéder au regroupement des fonds de sécurité existants. Le Gouvernement du Québec, au cours de l'année 1979, a adopté le projet de loi 53 concernant les Corporations de fonds de sécurité. En vertu de cette loi, une demande a été adressée au Gouvernement du Québec pour que soit constituée la « Corporation de fonds de sécurité de la Confédération Desjardins ».

## 3. *Société d'habitation*

*Alphonse Desjardins*

De plus, au cours de l'année 1979, les administrateurs de la Confédération se sont interrogés sur des instruments additionnels que le MCPD pourrait utiliser face au problème de l'habitation au Québec. Évidemment, notre responsabilité n'est ni unilatérale ni exclusive dans ce domaine. Déjà, plusieurs unions régionales en collaboration avec des caisses, se sont intéressés à mettre sur pied des sociétés populaires d'habitation. Mais, le Conseil d'administration a jugé nécessaire et opportun de créer un organisme pour faire le lien avec les diverses instances gouvernementales et privées, d'une part; et pour planifier et coordonner nos différentes initiatives dans le domaine de l'habitation et de la rénovation, d'autre part. Toutes les dispositions ont été prises pour que cette société soit créée sans autre délai. Elle s'appellera la « Société d'habitation Alphonse Desjardins ».

## 4. *Affiliation des Caisses d'économie*

En outre, par une entente intervenue entre les représentants de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins et ceux de la Fédération des caisses d'économie du Québec, cette dernière est devenue membre à part entière du Mouvement, avec les mêmes droits, obligations et privilèges.

L'expérience de la Fédération des caisses d'économie du Québec dans l'organisation et l'opération de caisses « de groupe », structurées habituellement autour d'un « lien d'association » aussi naturel qu'une usine, une entreprise de services, un groupe professionnel ou autre, amène au réseau Desjardins une dimension qui complète admirablement la dimension régionale que représentent les « Caisses de territoire ».

Écrite le 19 septembre 1979, à la signature du protocole d'entente, cette nouvelle page de la solidarité coopérative et de l'intercoopération au Québec ouvre des frontières nouvelles au réseau Desjardins dans le domaine de l'épargne et du crédit.

## 5. *Changement de nom de la Fédération*

Par cette entente, la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins est devenue une Confédération, alors que les unions régionales seront désormais des fédérations, en accord d'ailleurs avec l'appellation légale inscrite dans la Loi des caisses d'épargne et de crédit. Quant à la loi de la Fédération, elle a été modifiée pour refléter ce changement et donner une existence légale à La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

## 6. *Interrogation face à la « monnaie de plastique »*

Notre réseau inter-caisses a été une réalisation d'avant-garde à plus d'un égard. Il a fait de nous un précurseur de l'orientation et du développement de la technologie annoncée pour les années 80. Celle-ci a connu, au cours des cinq dernières années, une évolution très accélérée, traduite par l'apparition de nouveaux systèmes et moyens de paiement. Conjuguée avec les multiples possibilités non encore exploitées dans notre système de télétraitement, cette évolution a incité le Conseil d'administration à réinterroger le dossier de la carte de crédit et à évaluer, par la même occasion, les conditions, les modalités, les implications et les conséquences de notre insertion dans un système de paiement basé sur des cartes que l'on commence à identifier comme « monnaie de plastique ».

## 7. *Rapport du comité sur le partage des responsabilités*

Par ailleurs, déposé au Conseil d'administration de la Confédération en juin 1979, le rapport du comité sur le partage des responsabilités a été étudié lors de rencontres avec les dirigeants des fédérations et des institutions membres, en septembre et octobre 1979 et lors du colloque annuel des délégués des membres de l'assemblée générale de la Confédération tenu à Montréal en novembre 1979. Le rapport synthèse de ce colloque a été soumis au Conseil d'administration de la Confédération en février dernier. Les administrateurs de la Confédération ont alors décidé d'accorder au cours des prochains mois une attention prioritaire aux suites à donner à ce dossier.

## 8. Loi créant la Caisse centrale Desjardins du Québec

En outre, le Conseil d'administration de la Confédération a progressé dans ses réflexions et travaux visant à rendre opérationnelle, dans les plus brefs délais, la Caisse centrale Desjardins du Québec dont la création a été sanctionnée par une loi du Gouvernement du Québec en juin 1979. Le Conseil d'administration de cette Société est actuellement en place et a fixé pour celle-ci les objectifs suivants:

- a) Créer et administrer un fonds de liquidité pour le règlement des instruments de paiement et pour autres fins reliées à la compensation et à notre participation à l'éventuelle Association Canadienne des Paiements;
- b) Constituer un réservoir de capitaux en vue principalement de permettre une action concertée de ses membres dans les domaines du prêt et du placement;
- c) Représenter ses membres auprès des organismes financiers, administratifs et d'affaires pour le traitement de toute question ou opération financière;
- d) Participer à des syndicats financiers pour l'acquisition ou la vente de titres d'emprunts publics ou privés.

À moyen et à long terme, la Caisse centrale constituera un outil de première importance qui contribuera graduellement à améliorer la flexibilité de la structure financière de nos caisses.

## 9. Emménagement au 100 des Commandeurs

Finalement, parmi les événements qui ont marqué la Confédération

au cours de 1979, il faut signaler l'emménagement récent du siège social au 100 des Commandeurs, regroupant désormais tous nos employés de Lévis, sous un même toit. Il s'agit d'un édifice construit et aménagé d'abord pour des hommes et des femmes, selon les normes les plus modernes, et les plus avant-gardistes dans l'état actuel des techniques de construction et d'aménagement, dans le triple respect de l'environnement, des besoins de notre organisation et des préférences de l'ensemble de nos employés. Ces derniers ont été consultés sur toutes les matières reliées à leur bien-être et à la qualité de leur vie au travail. D'autres préoccupations, telles que l'économie d'énergie et l'aménagement d'installations facilitant l'accès et la circulation de personnes handicapées à l'intérieur du bâtiment illustrent à leur façon entre autres, l'attention socio-humaine apportée dans la réalisation d'un tel projet.

### Sommet sur la coopération

L'année 1980, avec le sommet sur la coopération tenu en février dernier, aura lancé l'intercoopération québécoise sur des pistes jusque-là inexplorées. Pour nous de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins, cette rencontre s'inscrivait dans le prolongement du congrès de mai 1978 et dans la suite des pourparlers très fructueux qui ont eu lieu au plus haut niveau au cours de l'année 1979 entre les membres du Conseil d'administration et ceux des autres secteurs coopératifs pour identifier de nouvelles avenues de collaboration.

Au plan des résultats concrets, il ne fallait pas attendre de ce sommet autre chose qu'un moment de dialo-

gue intense, essentiel et préalable à l'articulation éventuelle d'un plan ou d'une stratégie de développement des coopératives au Québec. Cette stratégie devra être pensée, contrôlée et encadrée par les coopérateurs, selon leurs besoins, leurs préférences et leurs priorités. Nous avons toujours dit que le mouvement coopératif *s'auto-développera* ou ne se *développera pas*. Ce qui n'exclut évidemment pas l'appui et la collaboration de l'État et de la plupart des autres partenaires socio-économiques.

Ce sommet sur la coopération a surtout contribué à attirer l'attention des autorités gouvernementales sur certains problèmes auxquels fait face le monde de la coopération au Québec. Entre autres, il a permis de mettre en relief les imperfections de la législation actuelle, incapable de répondre aux exigences de certaines formes nouvelles d'organisation populaire et communautaire qui, sans s'identifier intégralement à la formule coopérative, ne s'inspirent pas moins des mêmes objectifs et des mêmes idéaux de prise en charge, de « self help » et de promotion de la personne dans l'entraide et la solidarité.

Lors de ce sommet, notre Confédération a proposé une rencontre informelle avec les coopératives des secteurs non structurés pour mieux se comprendre, pour découvrir certaines voies de collaboration mutuellement enrichissantes et pour favoriser des attitudes plus ouvertes sur ces secteurs de notre vie coopérative.

---

## Les années 80: une question d'attitudes

D'autres courants et situations, à l'extérieur du monde coopératif, exigeront avec non moins d'insistance au cours de la décennie 80 une révision individuelle et collective de nos attitudes, de nos perceptions des rapports humains, dans une société qui se veut démocratique, tolérante, ouverte à la différence, solidaire des autres peuples et surtout respectueuse des droits de la personne.

Par exemple, le statut de la femme dans notre société qui restera au cours des années 80 épaulé par un féminisme vigoureux. Il sera de plus en plus difficile pour la société d'ignorer certaines revendications des femmes et pour la gente masculine de ne pas amender certains schèmes de comportement stéréotypés.

« Il s'agit d'un nouveau réaménagement du partage des tâches et des responsabilités entre les hommes et les femmes. Plutôt que de continuer à soumettre les hommes et les femmes à des rôles établis de façon arbitraire depuis les temps les plus primitifs, on leur permettra d'avoir le choix des rôles et de partager les tâches dans la famille, dans le monde du travail, dans l'administration de la chose publique et dans la vie politique. »

Que dire également de la présence de plus en plus significative et visible des autres groupes ethniques dans notre société? Il y va pour nous, les « pure laine », du défi d'accepter et d'accueillir la différence, fondement et moteur de nos propres revendications à l'intérieur de l'ensemble canadien.

Nous aurons à faire l'apprentissage, individuel et collectif, d'une coexistence harmonieuse et mutuellement enrichissante dans une société qui sera de moins en moins homogène culturellement parlant, ne serait-ce que par le biais de l'apport migratoire nécessaire pour combler le déficit démographique du Québec découlant de notre dénatalité actuelle. Ce sera là aussi une question d'attitude, plus ouverte au partage, plus perméable à l'équité et à la solidarité, plus respectueuse des droits des autres, mieux disposée à comprendre et à accepter les chocs naturels d'un premier contact avec des comportements dictés par des cultures différentes de la nôtre.

## Changements au Conseil d'administration

Avant de terminer, je voudrais souligner le départ de certains administrateurs de la Confédération, soit messieurs François Adam du Groupe Desjardins — Assurances générales, Georges-Albert Bertrand, de l'Union régionale de Joliette, Bernard Dagenais et Guy-K. Mantha de l'Union régionale de Montréal, J. A. Roland Dion de l'Union régionale de Québec, ainsi que Adrien Vachon de l'Union régionale de l'Ouest-Québécois. Pendant plusieurs années, ils ont fait profiter le Conseil de leur expérience et de leur savoir: nous leur exprimons notre plus profonde gratitude.

Les nouveaux administrateurs sont messieurs Gérard Chabot et Gérard Grégoire de l'Union régionale de Montréal, Conrad Leblanc du Groupe Desjardins — Assurances générales, Marcel Marcotte de l'Union régionale de Québec, Serge Limoges de l'Union régionale de l'Ouest-Québécois et Armand Piette

de l'Union régionale de Joliette. Nous comptons beaucoup sur leurs connaissances et leur expérience. De plus, avec l'adhésion de la Fédération des caisses d'économie du Québec au réseau Desjardins, messieurs Robert Soupras et Claude Béland, respectivement directeur général et directeur général exécutif de cet organisme, sont devenus membres du Conseil d'administration de la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

## Hommage à Monsieur Paul-Émile Charron

Après 38 années de service au sein du MCPD et du monde coopératif, monsieur Paul-Émile Charron, secrétaire général de la Confédération nous a laissés pour une retraite bien méritée. Je voudrais rendre publiquement hommage à ce fidèle dépositaire de la pensée coopérative au Québec, à ce grand intellectuel, à ce moraliste, ce philosophe social et national qu'est monsieur Paul-Émile Charron; je ne crois pas me tromper en faisant de cet hommage un salut fraternel de tous les coopérateurs du Québec. L'histoire du Mouvement Desjardins et du mouvement coopératif québécois retiendra pour la postérité le nom de Paul-Émile Charron comme l'un des continuateurs les plus authentiques de notre fondateur, un des interprètes les plus sûrs de la pensée et de la vision économique, sociale, morale, nationale d'Alphonse Desjardins. Mais c'est son dévouement, son humanisme et son humanité qui ont droit au meilleur de notre reconnaissance. Ayant été mises au service du Mouvement Desjardins et à celui de la coopération et des coopérateurs du Québec et du Canada français, ces qualités ont fait de monsieur Paul-Émile Charron un modèle à imiter.

---

C'est vraiment un morceau de l'histoire du Mouvement Desjardins qu'il emmène en prenant sa retraite.

En terminant, vous me permettrez d'insister sur ce que représente aujourd'hui la force économique et sociale de Desjardins dans notre développement, qu'il soit local, régional ou à l'échelle du Québec. Une telle infrastructure financière, démocratique et décentralisée fait l'envie et l'admiration de beaucoup de gens qui dans leur pays respectif, cherchent à construire une économie plus humaine et vraiment au service de la collectivité.

Soyons fiers d'une telle réalisation, fruit d'un travail constant de plusieurs générations et réaffirmons notre détermination de continuer dans le même sillon.

**Alfred Rouleau**  
**Président et chef de la direction**

La Confédération, dont les membres sont les unions régionales, la Fédération des Caisses d'Économie du Québec et les institutions, est l'organisme de planification, d'orientation et de coordination du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

C'est à partir des orientations et selon les objectifs qui lui sont fixés par l'assemblée générale, le Conseil d'administration, le Comité exécutif et les Commissions formées d'administrateurs que la Confédération exerce ses activités.

Dans les limites restreintes de ce compte rendu annuel, nous limitons à signaler les principales activités des différentes instances décisionnelles en 1979.

## Le conseil d'administration

Le Conseil d'administration a tenu douze (12) réunions régulières et une (1) assemblée spéciale au cours de l'année 1979. Les 20, 21 et 22 novembre dernier, les administrateurs ont participé au colloque des dirigeants des unions régionales et des institutions (assemblée générale). Ce colloque portait sur l'étude du rapport du comité ad hoc du Conseil sur le partage des responsabilités entre les unions régionales, les institutions et la Confédération. Enfin, les administrateurs ont participé à une assemblée générale spéciale qui a eu lieu le 20 novembre dernier.

En plus des décisions concernant le budget, les états financiers, les nominations, le Conseil d'administration s'est prononcé sur un grand nombre de dossiers dont voici les principaux:

### Décisions relatives au Mouvement des Caisses populaires Desjardins

— Le Conseil d'administration a accepté la formation d'un groupe de travail dans le but de réexaminer les normes de liquidité applicables aux caisses populaires. Il a, par la suite, accepté le rapport qui lui a été soumis par le groupe de travail sur le même sujet.

— Il a pris connaissance et accepté les modalités de partage de la gestion des fonds du nouveau régime du M.C.P.D. qui lui avaient été soumises.

— Il a décidé de maintenir comme activité patronnée par les caisses populaires le Concours international des jeunes 1979-80 dont le thème est « L'Énergie ».

— Il a accepté le rapport du comité ad hoc concernant les demandes de modifications prioritaires à la Loi des caisses d'épargne et de crédit.

— Il a pris connaissance et accepté le rapport du comité ad hoc sur les relations de travail.

— Il a accepté le document portant sur la formation et le partage des rôles du Comité de retraite et des assurances collectives.

— Il a pris connaissance de l'étude no 5 réalisée dans le cadre de la recherche sur « la Caisse populaire de demain ».

— Il a pris connaissance et accepté le projet de règlement du régime supplémentaire de rentes qui lui a été soumis.

— Il a pris connaissance du rapport du groupe de travail sur les applications possibles de la Loi no 8 — Régime d'épargne-action au sein du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

— Il a pris connaissance du rapport du comité ad hoc sur la compensation conventionnelle et confié au Comité exécutif le soin de pousser plus loin cette étude et de lui formuler les recommandations appropriées.

— Il a accepté comme une norme officielle le Guide d'Organisation des Ressources Humaines (GORH) et autorisé les unions régionales à procéder à son implantation, à compter de septembre 1979.

— Il a accepté le regroupement du fonds de sécurité de l'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins avec celui de

---

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec selon les termes et conditions énumérés au protocole d'entente intervenu entre les parties à cette fin.

— Il a pris connaissance du projet de loi no 53 intitulé: « Loi sur les corporations de fonds de sécurité » et recommandé que la Confédération incorpore son fonds de sécurité.

#### **Décisions relatives à la Confédération**

— Le Conseil d'administration a accepté le programme de publicité institutionnelle pour 1979-80.

— Il a pris connaissance du rapport du Comité du Conseil d'administration sur le partage des responsabilités entre les unions régionales, les institutions et la Confédération. Il a demandé que les membres du Comité étudient ce rapport avec les dirigeants des organismes membres de la Confédération à l'occasion de réunions particulières et également que ce rapport fasse l'objet d'un colloque de l'ensemble des dirigeants au cours de l'automne.

— Il a formulé le voeu que l'on sensibilise les caisses populaires qui désirent changer de nom, sur l'importance qu'il y a de conserver le nom de « Desjardins » dans l'appellation officielle de leur caisse populaire.

— Il a accepté l'affiliation de la Fédération des Caisses d'Économie du Québec à La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec à la suite d'un protocole d'entente intervenu entre les parties. Il a désigné également les représentants de la

Confédération sur le Comité d'échange et d'évaluation prévu au protocole d'entente.

— Il a décidé de la tenue d'une assemblée générale spéciale qui a eu lieu le 20 novembre dernier.

— Il a pris connaissance et accepté le rapport de la Commission des relations de travail sur la rémunération des cadres supérieurs.

— Il a étudié et approuvé un projet de résolution du Comité du Prix Desjardins concernant le bénévolat et l'action volontaire et a demandé qu'elle soit transmise au Gouvernement du Québec.

— Il a procédé à une réflexion sur l'éducation et la formation coopératives dans le M.C.P.D., l'orientation de l'Institut Coopératif Desjardins (I.C.D.) et formulé des recommandations précises à ce sujet.

— Il a accepté des amendements proposés au règlement de régie interne de la Confédération et en a recommandé l'adoption par l'assemblée générale.

— Il a accepté de modifier le nom corporatif de La F.Q.C.P.D. en celui de La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et en a recommandé l'adoption par l'assemblée générale.

— Il a adopté un projet de résolution concernant la rémunération du capital social et le mode de calcul de la réserve et en a recommandé l'adoption par l'assemblée générale. Après son acceptation par l'assemblée générale, cette résolution a été transmise au ministère des Consommateurs, Coopératives

et Institutions financières pour appuyer les amendements devant être apportés à notre demande à la Loi des caisses d'épargne et de crédit.

— Il a accepté une clarification des rôles des différentes instances du M.C.P.D. en rapport avec les campagnes de publicité dite institutionnelle et de service.

— Il a accepté la mise sur pied d'une société pour mieux articuler notre action dans le domaine de l'habitation.

#### **Décisions relatives aux institutions**

— Le Conseil d'administration a pris connaissance et accepté le contenu d'un document concernant les perspectives de développement de la Société d'Investissement Desjardins.

— Il a pris connaissance et accepté le rapport de L'Assurance-Vie Desjardins concernant l'assurance-vie-prêt et a demandé au comité chargé d'étudier les programmes d'assurance-vie-groupe offerts par L'A.V.D. de pousser plus loin la réflexion sur ce programme de l'assurance-vie-prêt.

— Il a été informé de la formation d'un comité juridique concernant le problème que pose la participation financière de nos institutions dans les initiatives du M.C.P.D.

— Il a accepté en principe le projet de transfert de propriété du Service de sécurité C.P.D. Inc. à la Confédération.

### **Décisions concernant les relations internationales**

— Le Conseil d'administration a été informé que le président de la Confédération a été invité à s'adresser aux congressistes de la Credit Union League of Massachusetts dont les assises ont eu lieu à Québec, du 21 au 24 juin 1979.

— Il a accepté que le président du Conseil et le président-directeur général de la C.I.D.R. Ltée représentent la Confédération lors de la réunion du Comité de Liaison International de la Coopération d'Épargne et de Crédit, le 4 octobre 1979, en Angleterre.

— Il a accepté que M. Paul-Émile Charron soit le représentant de la Confédération à la réunion de la Confédération du Crédit Populaire qui a eu lieu les 22 et 23 octobre dernier.

— Il a accepté que la Confédération devienne membre de la Confédération Internationale du Crédit Agricole.

### **Décisions relatives au Mouvement coopératif**

— Il a été informé des demandes des Fédérations des Caisses populaires Acadiennes et du Manitoba pour devenir membres de la Caisse centrale Desjardins du Québec.

— Il a pris connaissance de la synthèse des consultations réalisées avec les autres secteurs coopératifs, suite au Congrès provincial.

### **Décisions relatives aux relations avec les gouvernements**

— Le Conseil d'administration a accepté que des démarches soient

entreprises auprès du législateur en vue d'obtenir au plus tôt des modifications d'ordre prioritaire à la Loi des caisses d'épargne et de crédit.

— Il a accepté que des démarches soient entreprises auprès du législateur en vue d'obtenir un amendement à la loi de la Confédération (chap. 80) pour faciliter dans l'avenir la création de nouvelles sociétés sans avoir à recourir chaque fois à une loi spéciale.

— Il a pris connaissance du projet de règlement concernant la Loi de la protection du consommateur.

— Il a pris connaissance du projet de loi créant la Caisse centrale Desjardins du Québec. Ce projet a, par la suite, été adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec. L'assemblée générale d'organisation de la C.C.D.Q. a été tenue le 17 septembre 1979.

### **Le comité exécutif**

Le Comité exécutif, en 1979, a tenu quinze (15) réunions, dont douze (12) régulières et trois (3) spéciales.

Voici, regroupés par centre d'intérêt, les principaux dossiers qui ont fait l'objet d'études, de recommandations ou de décisions au cours de la dernière année.

Plusieurs questions qui ont fait l'objet d'une recommandation du Comité exécutif au Conseil d'administration ne sont pas rapportées ici puisqu'elles ont été mentionnées précédemment.

### **Concernant le Mouvement des Caisses populaires Desjardins**

— Le Comité exécutif a étudié et approuvé un projet de répartition des contributions au Conseil de la Coopération du Québec, pour 1979.

— Il a pris connaissance du programme fédéral de prêts aux petites et moyennes entreprises et sur la façon que les caisses populaires peuvent se qualifier en tant que prêteur en vertu de cette loi.

— Il a accepté le mandat, la composition d'un groupe de travail et d'un groupe de référence pour étudier à nouveau la question de la carte de crédit. Il a, par la suite, pris connaissance d'un rapport d'étape sur le même sujet présenté par le groupe de travail.

— Il a demandé que l'on développe une politique concernant les employés du M.C.P.D. qui veulent obtenir un congé sans solde.

— Il a demandé que l'on procède au plus tôt à un inventaire de ce qui se fait au niveau des différentes instances du M.C.P.D. dans la commandite et la promotion d'événements sportifs, sociaux et culturels.

— Il a demandé que les directeurs généraux élaborent une politique commune pour le M.C.P.D. en matière de placement.

— Il a pris connaissance du rapport d'activités du Prix Annuel Desjardins et accepté de décerner en 1980 deux prix additionnels de \$1 000.

— Il a demandé que l'on entreprenne une étude concernant l'établissement d'un mécanisme d'arbitrage pour régler la question des conflits inter-organismes au sein du M.C.P.D.

### **Concernant la Confédération**

— Le Comité exécutif a été informé mensuellement des progrès de la construction du siège social.

— Il a accepté une politique de frais de déplacements et de séjour pour les administrateurs.

— Il a pris connaissance de l'étude relative à la commandite d'événements sportifs et décidé, à la lumière de cette étude, de continuer à structurer et à améliorer les projets dans lesquels nous sommes déjà impliqués.

— Il a demandé que la Confédération recueille le matériel développé au niveau de chacune des unions régionales concernant le programme de promotion de placement-boni et qu'un document soit produit sur ce qui aura été fait à ce sujet.

— Il a pris connaissance périodiquement de rapports d'étape concernant l'utilisation future de l'édifice actuel de la Confédération.

— Il a pris connaissance du rapport des activités des assemblées générales de mars 1979 et fait part de ses réactions en rapport avec les suggestions formulées par le Comité des assemblées annuelles.

### **Concernant les relations internationales**

— Le Comité exécutif a demandé au président de la Confédération de participer à la réunion du Comité directeur de l'Union Internationale Raiffeisen qui a eu lieu en avril 1979.

— Il a décidé de déléguer des représentants au congrès de Grenoble sur les coopératives

scolaires et l'argent, et au symposium de l'Unesco sur la coopération scolaire.

### **Les activités des commissions**

#### **La Commission de l'éducation**

MANDAT: Veiller à la préservation et à l'adaptation de la doctrine coopérative dans les opérations exercées par la Confédération notamment:

- 1) L'élaboration des programmes de formation à l'intention des dirigeants et des employés des différentes instances du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.
- 2) L'élaboration du contenu des programmes provinciaux de publicité institutionnelle.
- 3) L'élaboration du contenu des programmes des colloques et des congrès provinciaux.
- 4) Favoriser toute activité visant à aider les unions régionales et les institutions à promouvoir une meilleure connaissance coopérative, une meilleure information, une plus grande participation des membres des caisses populaires.
- 5) Veiller à l'analyse des voies et moyens ainsi que des méthodes et procédés en cours ou qui sont préconisés pour la diffusion de la pensée coopérative, pour la promotion de la solidarité et de la démocratie coopérative.

La Commission s'est penchée sur les dossiers suivants:

— la formation dans le M.C.P.D. et les besoins inhérents;

— les services de l'Institut Coopératif Desjardins, son orientation et son rôle dans l'avenir;

— l'importance de la fonction d'unité et d'efficacité qu'assume la Confédération sur les besoins de formation dans le M.C.P.D.;

— la nécessité d'une réflexion des administrateurs de la Confédération sur l'éducation et la formation coopératives dans le M.C.P.D. et l'orientation de l'I.C.D.

#### **La Commission de régie de l'inspection**

MANDAT: Examiner les problèmes qui se posent à l'occasion de l'inspection des caisses populaires.

La Commission a été saisie des dossiers suivants:

— les cas particuliers suite à l'inspection de certaines caisses populaires;

— les rapports périodiques concernant les réclamations soumises à La S.A.C.P.;

— le rapport 1978 des activités de l'inspection au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières et la Régie de l'assurance-dépôts du Québec;

— la politique de l'inspection en ce qui concerne la preuve d'assurance-responsabilité exigée par les notaires;

- les caisses déficitaires;
- les interventions requises par le fonds de sécurité.

### **La Commission des relations de travail**

MANDAT: Soumettre au Conseil d'administration de la Confédération toute recommandation relative au domaine des relations de travail et des conditions de travail en général, propre à favoriser une meilleure coordination des activités dans ce domaine.

Les dossiers suivants ont fait l'objet des préoccupations des administrateurs membres de cette Commission:

- les clauses concernant les différents aspects du programme d'assurances collectives du M.C.P.D.;
- le Régime de rentes du M.C.P.D., plus particulièrement en ce qui a trait au fonds des pensionnaires, aux règlements, aux règles administratives, à la composition, aux structures et aux responsabilités d'un « Comité de retraite et d'assurances collectives », etc.;
- la rémunération des cadres supérieurs du M.C.P.D.;
- les diverses pratiques et politiques qui ont cours dans le M.C.P.D. relativement aux conditions de travail;
- la politique de rémunération du M.C.P.D. et les principes directeurs inhérents à cette politique;

— la rémunération des employés en 1980;

— les relations de travail dans le M.C.P.D.

### **La Commission de vérification**

MANDAT:

- 1) Analyser l'étendue du mandat et, au besoin, formuler certains mandats spécifiques devant être confiés aux vérificateurs.
- 2) Se pencher au moins une fois par année sur le questionnaire de contrôle interne utilisé par les vérificateurs.
- 3) Analyser les suggestions faites par les vérificateurs à la suite de leur vérification et faire rapport au Conseil.
- 4) Analyser les divers rapports financiers préparés par les vérificateurs et recommander au Conseil d'administration leur acceptation, s'il y a lieu.
- 5) Analyser les résultats du travail des vérificateurs et porter un jugement sur l'efficacité de ce travail.
- 6) Recommander au Conseil d'administration le renouvellement du mandat des vérificateurs ou encore suggérer des remplaçants, s'il y a lieu.
- 7) Prendre connaissance de la note d'honoraires des vérificateurs et des frais occasionnés pour la vérification et faire, au Conseil d'administration, les recommandations appropriées.
- 8) Soumettre au Conseil toute recommandation jugée pertinente.

Cette Commission a:

— analysé les états financiers et les notes des vérificateurs de la Confédération pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1978;

— formulé, suite aux échanges que ses membres ont eus avec les vérificateurs et les responsables de secteurs, des recommandations au Conseil d'administration relativement à l'adoption des états financiers, à l'intérêt sur le capital social, à la disposition des trop-perçus et à la nomination des vérificateurs;

— donné suite aux recommandations formulées par les vérificateurs concernant les opérations de la Confédération et de la Centrale informatique;

— discuté du mandat et du programme de travail qui lui ont été confiés;

— discuté des procédures de rencontre et d'échange avec les vérificateurs;

— étudié les programmes de vérification soumis par les vérificateurs concernant les opérations de la Confédération et de la Centrale informatique;

— procédé à l'examen des honoraires des vérificateurs.

### **Les activités du secrétariat général**

Les activités du Secrétariat général comprennent notamment la convocation et la préparation des assemblées générales de la Confédération, les colloques des dirigeants, les assemblées du Conseil

---

d'administration, du Comité exécutif, des Commissions et des Comités consultatifs où siègent des représentants des unions régionales et des institutions.

S'y ajoutent la rédaction des procès-verbaux de ces assemblées, la tenue des registres et la garde des archives.

Vous trouverez ci-après une énumération de ces Conseils, Commissions et Comités avec l'indication du nombre de réunions tenues par chacun au cours de l'année 1979:

Conseil d'administration	12
Comité exécutif	15
Directeurs généraux des unions régionales et des institutions	15
Commission de l'éducation	1
Commission de régie de l'inspection	4
Commission des relations de travail	7
Commission de vérification	3

**Comités consultatifs:**

Affaires bancaires et placements	3
Affaires juridiques	2
Communication	3
Formation	3
Informatique	1
Normes et procédés techniques	5
Personnel	6

Mentionnons aussi la tenue d'un colloque des dirigeants des unions régionales, de la Fédération des Caisses d'Économie du Québec et des institutions sur le partage des responsabilités entre les unions régionales, les institutions et la Confédération.

**Léon-G. Cantin,**  
adjoint au secrétaire général

Pour la huitième année consécutive, j'ai le plaisir de vous faire rapport des principales opérations effectuées par l'ensemble des services de la Confédération au cours du dernier exercice social.

Comme à l'accoutumé, ce rapport se bornera à souligner les points les plus marquants et à présenter les informations propres à répondre aux attentes du plus grand nombre de ceux qui oeuvrent dans les différentes instances de notre Mouvement.

Les chapitres de présentation suivent les mêmes divisions que d'habitude, soit:

- les ressources humaines;
- les études et communications;
- le développement technique;
- le contrôle et la gestion;
- l'inspection.

Enfin, comme la direction des Affaires juridiques est rattachée à la direction générale, des données concernant cette direction figurent à la fin du présent rapport.

## Les ressources humaines

Les activités du secteur des ressources humaines avaient pour toile de fond, en 1979, quatre préoccupations:

- a) procéder à une meilleure intégration des dossiers entre la direction du Personnel externe et des relations du travail et la direction de la Formation, à partir d'une analyse des besoins de la caisse populaire;
- b) procéder à une meilleure intégration des dossiers ressources humaines avec ceux des autres secteurs de la Confédération;
- c) procéder au développement d'un nombre limité de nouveaux produits et consolider les dossiers existants;
- d) apporter une attention particulière à tout ce qui concerne les cadres.

## La direction de la formation

Les activités de cette direction ont consisté davantage à consolider les dossiers existants. Ces activités ont été menées en concertation avec les services de personnel des unions régionales, des institutions et de la Confédération.

En ce qui concerne la formation des dirigeants (FORADIR), nous avons fourni un support-conseil aux unions régionales qui en ont fait la demande. Nous avons travaillé au développement d'un profil des dirigeants et deux activités de formation ont fait l'objet de publication, soit la planification et l'utilisation de l'information.

Nous avons poursuivi nos activités de support relativement à la formation des cadres des caisses populaires (FORGES), notamment en assistant les services de formation des unions régionales au niveau

des programmes de formation suivants: sessions d'introduction; programme de formation en gestion P.O.C.; gestion budgétaire; croissance personnelle; relations interpersonnelles et de la direction. Nous avons travaillé au développement d'un projet d'activités de formation reliées à la gestion des services. Divers travaux ont été faits pour améliorer le processus de diagnostic des besoins de formation. Certains travaux de recherche ont été faits relativement à l'utilisation de l'informatique dans le domaine de la formation.

En ce qui concerne la formation des employés des caisses populaires (FOREM), nous avons participé à l'élaboration de certains profils, en collaboration avec des représentants de diverses unions régionales. Nous avons fourni un support pour le développement de certaines activités de formation.

Pour la formation des cadres et professionnels des unions régionales, des institutions et de la Confédération, nos ressources ont été mises à contribution pour la formation des conseillers et agents responsables de l'implantation du Guide d'Organisation des Ressources Humaines (GORH); le développement et la réalisation d'une activité de formation à la consultation; le développement d'une activité de formation pour les agents de sécurité du M.C.P.D.; la participation, avec une institution, au développement de deux activités de formation et à la réalisation de quinze sessions d'initiation au M.C.P.D. et à la coopération.

Nous avons amorcé le développement d'un centre de références qui sera opérationnel en 1980.

Nous avons apporté notre contribution à la direction du Personnel externe et des relations du travail de la Confédération pour le Guide d'Organisation des Ressources Humaines: processus d'implantation; présentation du guide et formation des intervenants.

En ce qui concerne la formation des dirigeants et cadres supérieurs du M.C.P.D., nous avons élaboré un programme de perfectionnement dont la réalisation commencera en 1980. Sur demande, nous avons poursuivi ou amorcé des interventions organisationnelles (Gaspé, Trois-Rivières, Saguenay-Lac St-Jean, Ouest-Québécois, Société d'Investissement Desjardins, Fédération des Caisses d'Économie).

Nous avons fourni un support à certains organismes extérieurs: — Conseil de la Coopération du Québec et Conseil Canadien de la Coopération: participation à quelques congrès et colloques; participation au Comité québécois d'éducation coopérative. — Compagnie Internationale de Développement Régional Ltée: services de consultation fournis à la Confédération latino-américaine d'épargne et de crédit pour la mise sur pied d'un système de formation.

### **La direction du personnel externe et des relations du travail**

Les activités de cette direction se sont réalisées à peu près dans les délais prévus. Mentionnons les principales:

#### *Fichiers de personnel*

Nos ressources ont procédé, en collaboration avec les services de personnel des unions régionales,

à la mise à jour de 14 604 dossiers de caisses populaires et de 1 469 dossiers des unions régionales, en date du 1<sup>er</sup> mai 1979, et la production des rapports statistiques a été complétée.

#### *Guide d'évaluation des emplois cadres de caisses populaires*

Cette direction a procédé au développement d'un guide d'évaluation des emplois cadres de caisses populaires et la validation de ce dossier a été complétée.

#### *Guide d'organisation des ressources humaines*

Des vérifications en profondeur ont été faites dans onze caisses populaires et ce système est maintenant disponible.

#### *Politique de rémunération*

La révision de la politique de rémunération a été faite en collaboration avec les unions régionales, et acceptée par le Conseil d'administration de la Confédération. Nous avons introduit le concept de rémunération globale pour évaluer dorénavant les coûts de rémunération.

#### *Tests de connaissances*

Quatre tests de connaissances portant sur les services, le crédit, la comptabilité et la gestion budgétaire, ont été développés et les unions régionales ont pris en charge l'implantation de ces tests.

#### *Relations du travail*

Le comité ad hoc qui avait été mis sur pied pour étudier le système des relations du travail en vigueur dans le M.C.P.D. a présenté son rapport au Conseil d'administration de la Confédération en juin 1979. Les recommandations de ce rapport sont mises en place graduellement et selon les besoins de chacun des organismes du M.C.P.D.

Nous avons procédé au développement d'un secteur de recherche dans le domaine des relations du travail qui, en plus de recueillir toute la documentation pertinente, procède à l'analyse de législations nouvelles dans le domaine du travail et a commencé à émettre diverses opinions à l'intention des services de personnel des unions régionales.

Le personnel de la division des relations du travail a négocié cinquante-quatre conventions collectives de caisses populaires en plus de donner le support requis dans l'interprétation des conventions collectives.

### **La direction du personnel interne**

Le plan de travail de la direction du Personnel interne pour l'année 1979 comprenait trois volets:

Le premier consistait en une série d'opérations qui constituent notre processus courant de fonctionnement. Parmi ces opérations, il faut retenir que les effectifs de la Confédération, au 31 décembre 1979, étaient de 793 personnes; que nous avons procédé à l'engagement de quelque 123 ressources et finalisé le départ de 77 autres. Notre taux de roulement pour l'année 1979 a été de 10%.

Comme deuxième volet de notre travail, nous répondons à des demandes qui exigent en général des études approfondies de situations. En ce sens, nous avons défini le rôle de certains niveaux hiérarchiques, effectué des études de structures, etc.

---

D'autre part, comme troisième volet, nous avons précisé en début d'année un certain nombre de grands objectifs de développement. Des outils de diagnostic ont été développés, validés et appliqués auprès de l'ensemble des cadres de la Confédération, afin d'identifier les besoins réels de formation et de perfectionnement. Nous en sommes au stade de l'analyse des données recueillies. Un rapport sera présenté au début de l'année 1980 et celui-ci constituera le prélude du processus proprement dit de formation et de perfectionnement des cadres.

Nous avons retenu de développer un programme d'induction des nouveaux cadres aux structures, au fonctionnement et aux politiques de gestion de l'organisation. Ce programme a été élaboré et il est présentement opérationnel.

Nous voulions aussi accroître l'efficacité, en termes de qualité et de délais, de notre processus de recrutement et de sélection. Certains systèmes de support ont été mis en place. Une politique de recrutement et de sélection a été élaborée. Celle-ci a été définie à partir de consultations auprès de personnes de la direction, de cadres et d'employés non cadres de la Confédération. De plus, nos systèmes d'évaluation de candidatures ont été raffinés et le recrutement est davantage coordonné afin de réduire les délais.

Nous avons également participé à une étude relative à la rémunération globale. Les données de fin d'année servant à recommander les révisions des échelles-normes et des salaires étaient davantage complètes.

### *Groupe-conseil du régime de rentes et des assurances collectives*

L'année 1979 fut marquée par la mise en place du Régime de rentes du M.C.P.D. chez tous les employeurs du M.C.P.D., par la formation d'un groupe-conseil sur le régime de rentes et les assurances collectives et enfin, par une révision des contrats d'assurances collectives.

### *Mise en place du régime de rentes du M.C.P.D.*

Nous avons rédigé le règlement du régime de rentes qui devait être accepté par le Conseil d'administration de la Confédération en août 1979. Certaines règles administratives accompagnaient ce règlement, afin d'en faciliter l'interprétation.

Nous avons également fait de nombreux correctifs aux modalités de calcul, de manière à les rendre conformes aux décisions du Conseil d'administration de la Confédération. Quant aux adhésions des employeurs, elles se sont faites en très grande majorité avant le 1<sup>er</sup> juin 1979 et au fur et à mesure que les unions régionales tenaient leur assemblée générale annuelle ou spéciale, rendant universelle la participation au Régime de rentes du M.C.P.D. dans cette union régionale. Faisant suite à l'adhésion des employeurs, nous avons entrepris la vérification des dossiers individuels des employés, afin de reconnaître toutes les années de service auxquelles ils ont droit. L'employé sera appelé à approuver son dossier, afin que tous ses droits soient bien établis. Cette étape, conjuguée avec la production d'une étude actuarielle complète et des états financiers vérifiés, terminera la mise en place du Régime de rentes du M.C.P.D.

Le groupe-conseil a, par ailleurs, procédé à diverses études à l'intention du Comité de retraite et des assurances collectives. Il a fourni aux unions régionales et aux institutions le support professionnel requis pour la prise en charge du Régime de rentes du M.C.P.D. dans chacune de ses entités et a procédé à la coordination de l'action des divers partenaires dans la gestion du régime de rentes et des assurances collectives.

### *Groupe-conseil d'assistance gouvernementale*

Les membres de ce groupe ont poursuivi la cueillette d'informations auprès de tous les ministères du Gouvernement du Canada et du Gouvernement du Québec, ce qui a permis de produire un répertoire des programmes d'assistance gouvernementale, un premier répertoire des bourses d'études, ainsi qu'un répertoire des programmes de formation du M.C.P.D. acceptés par le Gouvernement du Québec.

Des ententes de divers ordres ont été conclues avec plusieurs ministères, de sorte qu'en 1979, les organismes du M.C.P.D. ont reçu, sous diverses formes, des subventions totalisant \$2 400 000. Il s'agit là d'une amélioration de l'ordre de 45% par rapport à 1978.

## **Les études et communications**

### **La direction de la recherche**

La direction de la Recherche a pour mandat à la Confédération de faire de la recherche appliquée sur des questions reliées au M.C.P.D. et sur des sujets concernant l'environnement social et économique dans lequel les caisses populaires et d'économie Desjardins évoluent.

En 1979, les ressources humaines de cette direction ont principalement oeuvré sur un dossier de base, soit la recherche sur la caisse populaire de demain. D'autres travaux ont également été réalisés; il vaut donc la peine de s'arrêter un moment pour en dresser un bilan sommaire.

#### *La recherche sur la caisse populaire de demain*

Une portion importante de cette recherche a été réalisée au cours de la dernière année. Il y a lieu de signaler que les études suivantes sont pour la plupart terminées:

- les représentations que les dirigeants ont de la caisse populaire quant à son rôle, son fonctionnement, ses services, ses relations avec le milieu et les développements qu'ils prévoient pour les années à venir;
- les perspectives de la concurrence dans l'offre des services financiers;
- une analyse des sources de la croissance des caisses populaires Desjardins;
- la structure financière de la caisse populaire: étude sur le capital social, sur la réserve générale et sur la norme de liquidité (en collaboration); une étude sur la structure optimale des dépôts et des prêts est aussi en voie de réalisation.

D'autres études reliées à la recherche sur la caisse populaire de demain n'ont pas été réalisées ou n'ont été que partiellement abordées en raison de la complexité des sujets analysés, du volume des demandes conjoncturelles et du nombre limité de ressources humaines. Elles font l'objet du programme de travail de 1980.

#### *Les dossiers conjoncturels*

Le concours des ressources humaines de cette direction a aussi été retenu pour la production de

travaux répondant à des demandes ponctuelles. À ce sujet, il faut signaler: les travaux sur la carte de crédit, sur l'épargne-actions, sur la conférence socio-économique et sur la coopération.

On doit ajouter: l'enquête d'opinions sur l'image de la Société d'Assurance des Caisses Populaires, l'enquête pour l'évaluation du Concours international des jeunes, l'enquête d'opinions sur la distribution de documents dans les caisses populaires et la présentation d'exposés, entre autres, aux étudiants en économie de l'Université Laval et aux membres de l'Association des économistes québécois.

#### *Les dossiers réguliers*

En 1979, on a aussi contribué à la production de La Revue Desjardins par la rédaction d'une chronique économique et financière et la préparation de textes et tableaux sur les principaux indicateurs économiques et financiers. Le personnel de cette direction a, de plus, agi comme ressource pour l'évaluation de la dernière campagne de publicité et pour la planification de la campagne actuelle. La préparation de l'annexe statistique du rapport annuel, de tableaux statistiques de divers dépliants d'information fait partie des travaux réalisés.

#### *Les dossiers permanents*

Dans le but de poursuivre la réalisation d'études de qualité, on a procédé à la constitution et à la mise à jour de dossiers permanents afin d'être mieux instrumenté et documenté à l'avenir. On pense ici au regroupement systématique des données devant servir à la production régulière d'un panorama sur l'épargne et le crédit au Québec, aux données

sur le profil des membres des caisses populaires et aux données mesurant l'évolution de l'environnement économique et financier. Des dispositions ont également été retenues pour l'obtention d'exemplaires d'études pertinentes produites par d'autres centres de recherche.

#### **La direction des communications**

##### *A) Les publications*

Les opérations qui avaient été prévues pour l'année 1979 ont été en bonne partie réalisées. La Revue Desjardins et la revue Ma Caisse Populaire sont parues au rythme prévu. La Revue Desjardins a connu en outre des transformations importantes au plan de la forme et du contenu.

L'information aux consommateurs a fait l'objet de réalisations intéressantes. À partir de la brochure « Le nouvel art de dépenser », une pochette bilan-budget a été éditée et une série de chroniques a été rédigée. À noter qu'une série de 48 chroniques paraît dans une centaine d'hebdomadaires du Québec.

En fin d'année 1979, la forme et le contenu de la revue Ma Caisse Populaire ont fait l'objet d'une évaluation en profondeur dans le respect de son orientation actuelle.

À noter que le tirage moyen des numéros réguliers de la revue Ma Caisse Populaire a été de 225 000 exemplaires. Le numéro spécial sur les services a été vendu à 310 000 exemplaires. Le tirage de La Revue Desjardins est de 22 500 exemplaires.

##### *B) Les communications-marketing*

Malgré des ressources limitées, ce secteur peut cependant porter

à son actif plusieurs réalisations importantes, soit:

- l'évaluation de la campagne de publicité 1978-1979;
- la planification et la réalisation de la campagne institutionnelle 1979-1980 et la coordination de la campagne de publicité des services;
- la collaboration à la campagne de souscription de la Fondation Girardin-Vaillancourt;
- l'étude du secteur de la « promotion des sports » et l'analyse de plusieurs projets en ce domaine;
- l'analyse et les suites à donner à 160 demandes d'annonces publicitaires et de commandites;
- notre collaboration aux dossiers de mise en marché de placement-boni et d'inter-caisses.

#### C) *Les communications sociales*

L'année 1979 a été marquée par le Concours international des jeunes (sélection des gagnants provinciaux, annonce des gagnants, organisation des voyages des gagnants 1979, organisation du concours 1980, etc.) et par la production de matériel destiné aux jeunes (affiches et dépliants sur la caisse scolaire, agenda-budget pour étudiants du collégial, etc.).

C'est dans ce secteur qu'ont pris place les activités relatives à l'étude du dossier GORH, à la semaine de la caisse populaire, à la distribution des documents dans les caisses populaires, au Prix Annuel Desjardins, à l'organisation des assemblées générales, à l'accueil des visiteurs et à l'organisation de leur visite.

La planification de l'inauguration du nouveau siège social de la Confédération de même que l'examen des nouveaux procédés d'accueil des visiteurs au siège social ont été effectués.

#### D) *L'audio-visuel et les opérations graphiques*

Ces secteurs d'activités sont dans une large mesure des secteurs de service pour la direction et les autres unités administratives de la Confédération. À cet égard, on peut signaler que près de la moitié des travaux des graphistes (75 sur 155) ont été réalisés pour d'autres directions de même que plusieurs réalisations de l'audio-visuel. Cette tendance, déjà présente auparavant, s'est accentuée en 1979.

- Parmi les projets majeurs réalisés en 1979, on peut signaler:
- la série « Comment ils ont fait », une série de 6 vidéo sur la formation d'une coopérative dans 6 domaines différents;
  - les diaporamas sur le M.C.P.D. et la caisse populaire;
  - le nouveau « visage » de La Revue Desjardins;
  - le bilan-budget et « le nouvel art de dépenser »;
  - l'agenda-budget pour étudiants.

### **Le développement technique**

#### **La direction de la normalisation**

La plupart des travaux effectués par la direction de la Normalisation se sont inscrits dans une ligne de continuité et suivant les priorités identifiées par les caisses et les unions régionales. C'est ainsi que les dossiers suivants ont été particulièrement actifs au cours de l'année écoulée:

- placement-boni;
- inter-caisses;
- dépôt-salaire;
- étude des réseaux de distribution;
- immatriculation des véhicules automobiles;
- aide-mémoire à l'intention du personnel des caisses.

Dans le cadre de la révision du manuel SOC, un travail a été entrepris en fin d'année pour permettre la révision de l'ancien SOC au nouveau. On a, de plus, procédé à la mise à jour et à la documentation des opérations du système informatique dans la caisse, ainsi qu'à la mise à jour de certains systèmes, tels: inter-caisses, placement-boni, GORH, obligations d'épargne du Canada, prêts à la Fiducie du Québec consentis par les caisses, ainsi que la production d'un nombre considérable de bulletins.

En collaboration avec le secteur des ressources humaines, on a procédé à la réalisation de tests du modèle organisationnel et de gestion des ressources humaines par un échantillon de quelques caisses. De plus, un support aux implantations de ce modèle organisationnel a été fourni.

La dimension du contrôle interne à l'intérieur des procédés d'opération a retenu la préoccupation des ressources oeuvrant dans ce domaine, en plus de préciser les éléments de contrôle interne à l'intérieur du Guide d'Organisation des Ressources Humaines, des efforts importants ont été consentis afin de produire le plus rapidement possible un cahier de normes et de principes de contrôle interne à l'intention de la caisse.

Les études réalisées sur la compensation ont été soumises aux autorités et la mise en oeuvre de celle-ci nécessitera une contribution importante des ressources du secteur.

De plus, la division de l'organisation et des méthodes a effectué différents travaux reliés aux applications SIC, dont notamment

une modification et une adaptation des formulaires existants aux nouvelles normes. Des études et des analyses préliminaires ont été entreprises, entre autres, sur l'élargissement du nombre de types, l'élargissement des montants dans SIC, l'élargissement du nombre de comptes, le développement de SIC en fonction des nouvelles caractéristiques de placement-boni, etc. Aussi, un nombre considérable d'activités non prévues au programme ont été réalisées, telles: la documentation des modifications à l'assurance-vie prêt, la documentation et le développement des hypothèques à paiement progressif et la correction de certains rapports.

Quant aux ressources du groupe des statistiques, elles ont assuré le bon fonctionnement et l'entretien des systèmes permettant de produire les rapports financiers et les rapports de prévisions budgétaires. On a également apporté un support auprès de quelques unions régionales dans la préparation de ratios d'analyse. Des études statistiques particulières ont été effectuées sur l'intérêt quotidien. Il convient d'indiquer également que la direction de la Normalisation poursuit actuellement une réorganisation entreprise depuis quelques mois et que certaines des étapes de cette réorganisation ne seront complétées qu'en 1980.

### La direction de l'informatique

À la fin de l'année 1979, le système SIC desservait 1 186 caisses, dont 1 033 appartenant à la Confédération. Ce nombre comprend deux caisses d'économie de la Fédération des Caisses d'Économie du Québec qui se sont intégrées au système SIC au cours de novembre.

**Tableau comparatif de l'évolution du système**

	1977	1978	1979
La Confédération	730	890	1 033
Terminaux 3600	1 650	4 552	5 892
Folios	3 610 942	4 182 389	4 656 574
Comptes	8 642 476	10 254 555	11 724 213
Prêts	734 000	982 459	1 119 592

C'est en juillet que le dernier terminal 2970 a été retiré. Le réseau est maintenant composé uniquement d'équipements 3600. Il compte 5 892 terminaux (claviers-écrans et imprimantes).

Suite à la décision prise en 1978 concernant l'achat des terminaux, 3 307 claviers-écrans 3604 et 2 585 imprimantes 3611 ont été achetés. Sur ce total de 5 892 terminaux achetés par la Confédération, 465 ont été revendus aux caisses.

En 1979, on a vécu la première grève des employés de Bell Canada. À l'exception d'une région, on a quand même réussi à maintenir la qualité et la disponibilité du réseau de télécommunications à un niveau très satisfaisant.

Au cours de mars 1979, la capacité de traitement de la Centrale informatique a été considérablement augmentée par l'addition d'un ordinateur IBM-3033 en plus des 3 IBM 370/158 dédiés au système SIC en direct.

Le personnel de développement a participé, en collaboration avec la direction de la Normalisation, au développement et à l'amélioration des fonctions du système SIC.

Suite aux recommandations des vérificateurs externes, les procédés ont été révisés afin d'améliorer la sécurité de la Centrale informatique. Certains de ces travaux se poursuivront au cours de 1980.

Le secteur « conseil » de la division de la planification informatique a produit plusieurs études dans le but de prévoir l'impact de l'utilisation de nouvelles technologies; mentionnons: les guichets automatiques, le traitement réparti, les normes de configuration du réseau, la centralisation et la décentralisation du traitement.

Au cours de l'année, la direction de l'Informatique a procédé au réaménagement de la salle des ordinateurs et des locaux du personnel afin d'être en mesure de mieux répondre aux besoins exprimés par les usagers.

### Le groupe des placements

Les activités du groupe des placements, en 1979, se sont concentrées principalement sur l'analyse et l'interprétation de la politique économique, de l'évolution de la situation économique et financière, sur l'élaboration de modèles explicatifs et prévisionnels au niveau de l'épargne, du crédit et de la liquidité et, enfin, beaucoup d'information de nature économique et financière a été fourni en appui à la gestion financière.

À partir de la collecte d'informations et au moyen d'indicateurs et de modèles économiques et financiers, l'équipe des placements a réalisé le suivi de l'évolution économique et financière inter-

nationale, nationale, régionale et sectorielle, de même que l'évolution de la performance d'institutions du secteur financier. La diffusion d'informations et d'analyses aux membres de la Confédération s'est réalisée par divers moyens dont le « Quotidien d'information économique et financière », l'hebdomadaire « Éco Hebdo » et la « Revue trimestrielle de l'environnement économique et financier ».

La mise en place de l'infrastructure nécessaire à la collecte des informations pertinentes à l'élaboration de différents modèles a débouché, au cours de 1979, sur l'analyse des données en vue de produire une prévision à court et moyen termes des principaux postes du bilan des caisses pour l'ensemble et chacune des fédérations. La diffusion des résultats s'est faite sur base trimestrielle au moyen de la publication « Prévision des principaux postes du bilan ».

À partir de la collecte et de l'analyse d'informations, le personnel des placements a réalisé, au cours de 1979, le suivi de l'évolution de la liquidité et des placements des unions régionales membres et des productions périodiques ont été acheminées aux instances concernées.

Deux recherches portant sur la régionalisation des engagements financiers du M.C.P.D. ont été produites. D'autres dossiers tels: la mise à jour de la politique des placements, la participation au comité de liquidité, l'organisation de sessions d'information ont également retenu l'attention.

## **Le contrôle et la gestion**

### **La direction des services comptables et du contrôle**

Pour faire face au développement rapide des différents secteurs d'activités de la Confédération et, surtout pour tenir compte de l'augmentation importante de l'activité financière générée par les services opérationnels, tels l'approvisionnement, les obligations d'épargne et le service de télétraitement, la structure administrative de la direction a été révisée en profondeur au cours de 1979, en vue d'une meilleure répartition des responsabilités et dans le but d'atteindre une plus grande efficacité. Chaque fonction a été revue et trois divisions bien distinctes ont été mises sur pied: — la division de la comptabilité; — la division du contrôle sur les activités des services opérationnels; — la division du développement, de la trésorerie et de la paie.

Cette dernière division jouera un rôle important dans la poursuite du développement d'un plan comptable et de différents systèmes administratifs impliquant particulièrement l'addition éventuelle de nouveaux systèmes, tels les comptes à recevoir et les comptes à payer.

Quant à la division de la comptabilité, elle a poursuivi l'implantation du système de grand livre, l'amélioration des procédés comptables et des rapports financiers et de gestion.

Dans le cadre du contrôle, plusieurs mécanismes ont été améliorés et d'autres mis en place dans des secteurs jugés prioritaires.

Enfin, la collaboration apportée à la direction de l'Informatique dans le développement des systèmes

et l'établissement des procédés reliés à l'opération « conversion, achat et location » de terminaux utilisés pour le télétraitement est un autre événement important dans lequel les trois divisions ont été impliquées.

### **La direction administrative**

Cette direction offre des services de support administratif à la Confédération et à l'ensemble du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

On y retrouve la division de l'approvisionnement, les services résidentiels à l'Institut Coopératif Desjardins, le personnel affecté à la distribution des obligations d'épargne, la division des services auxiliaires et le service de gestion documentaire.

En cours d'année, le personnel de la division de l'approvisionnement a procédé à une révision complète de son catalogue. Cependant, en fin d'année, les activités reliées à la vente des billets de Loto-Canada ont pris fin sur décision du Gouvernement du Canada.

L'utilisation de l'Institut Coopératif Desjardins par les organismes du Mouvement et par d'autres utilisateurs ne s'est pas accrue en 1979. Cependant, les recommandations du comité ad hoc sur l'avenir de l'Institut ont été reçues positivement et des travaux importants de réaménagement débuteront en début d'année 1980, ce qui devrait susciter un intérêt accru pour cet organisme.

Pour la division des services auxiliaires, les modifications apportées aux procédés de fonctionnement et l'amélioration de l'équipement ont permis d'accroître

la qualité des services en matière de réprographie, du parc automobile, du fichier des noms et adresses et de la distribution des obligations d'épargne. À ce titre, il faut mentionner que le volume d'obligations d'épargne du Canada fut important. Cependant, la vente des obligations d'épargne du Québec a été moins élevée cette année.

En plus d'offrir des services de support à l'interne, et, sur demande aux unions régionales, le personnel du service de gestion documentaire a poursuivi la normalisation des dossiers en vue de compléter l'implantation du système de gestion documentaire à la Confédération. Les services de support externe ont permis à six unions régionales et à plus de trente caisses populaires de procéder à l'implantation dudit système.

En collaboration avec d'autres organismes du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, le personnel de cette direction participe à la coordination de certains dossiers d'ordre administratif portant sur des négociations de contrats ou des mises en commun de services.

Enfin, il faut mentionner la participation du personnel de la direction à la réalisation du nouveau siège social, à la préparation du déménagement et souligner le départ, en fin d'année, du titulaire de cette direction.

Vous trouverez ci-haut, un tableau comparatif des volumes d'affaires générées par certains de ces services.

	1977	1978	1979
Division de l'approvisionnement	\$ 6 453 964	\$ 7 573 906	\$ 9 265 583
Obligations du Canada	35 021 100	103 728 500	85 393 200
Obligations du Québec	pas d'émission	51 164 300	30 840 800
Billets de loterie	12 093 608	7 248 509	3 032 931
Services résidentiels de l'I.C.D	458 766	386 283	468 166

### La direction des immeubles

En début d'année, les activités de la direction des Immeubles ont été regroupées sous trois secteurs dans le but de répondre aux attentes des utilisateurs le plus efficacement possible. Les appellations « normes », « consultation » et « opération » ont été retenues pour ces secteurs.

Les activités du secteur « normes » ont surtout porté sur l'élaboration d'une nouvelle édition des normes se rattachant aux immeubles. La publication de ces dernières se fera au cours du premier trimestre de 1980 dès que sera complétée l'intégration de ce guide avec d'autres dossiers et dès que le processus de validation en sera complété. Cette édition sera complète et comprendra en plus des normes de construction qui s'adressent aux professionnels du bâtiment, un guide d'aménagement en vue de faciliter l'élaboration de programmes d'aménagement et de budgets de réalisation. Enfin, un document préliminaire d'information intitulé « commentaires sur la loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées » a été fourni aux unions régionales et aux institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Dans le secteur de la « consultation », la direction a répondu à diverses demandes des unions

régionales, tant sur l'étude de besoins en immeubles que sur l'application pratique des normes de construction. De plus, la direction a assuré l'intégration physique des caisses populaires à SIC et a vu à la localisation et à l'installation des contrôleurs « 3601 ». Enfin, un recueil des principaux articles de lois constituant l'environnement juridique de l'acquisition ou de la modification d'un immeuble a été préparé à l'intention des conseillers techniques des unions régionales.

Quant au secteur « opération », il a répondu à diverses demandes de services professionnels en architecture, en génie et en évaluation. La direction s'est vu confier plus de 100 mandats au cours du dernier exercice financier. Certains problèmes rencontrés en cours d'année ont obligé la direction à prendre certaines décisions. Déjà des résultats tangibles peuvent être perçus, ce qui permet de croire que la qualité des services continuera de s'accroître au bénéfice des usagers.

Il est bon également de souligner la contribution importante du personnel de la direction à la construction du nouveau siège social de la Confédération.

## L'inspection

Le secteur de l'inspection disposait, au cours de 1979, d'un effectif moyen de 182 inspecteurs afin de s'acquitter du mandat qui lui a été confié.

La vérification comportant le montage et la certification des états financiers a été complétée pour chacune des caisses populaires. L'activité de ce secteur consacrée à l'évaluation du fonctionnement de la régie interne, en rapport avec les lois, les règlements et les politiques administratives régissant les caisses populaires, a donné lieu à 502 visites au cours de l'année 1979 comparativement à 712 en 1978.

Les dix unions régionales furent également inspectées et, au terme de chacun de leur exercice financier, nous avons procédé au montage et à la certification des états financiers.

Des rapports de divers types, résultats de ces travaux, ont été régulièrement acheminés aux différents paliers de l'entreprise ainsi qu'aux différentes instances gouvernementales.

### Fonctions techniques et administratives

L'inspection s'est préoccupée de maintenir et de développer une bonne coordination avec les autres secteurs d'activités tant à l'interne qu'à l'externe. C'est ainsi que:

— les rapports d'impôt furent complétés pour toutes les caisses populaires et unions régionales et acheminés durant les délais prescrits aux gouvernements provincial et fédéral;

— l'opération s'est déroulée normalement quant à l'acheminement des 13<sup>e</sup> situations au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières avec la collaboration du secteur du développement technique, des unions régionales et des caisses populaires;

— des relations furent maintenues avec les directions techniques des unions régionales afin d'établir des mécanismes ou de développer des moyens efficaces d'intervention au bénéfice des caisses populaires, qu'il s'agisse d'améliorer le contrôle interne, les suivis apportés au rapport d'inspection ou encore de suggérer des mesures de redressement dans certains cas particuliers, telles les caisses populaires déficitaires;

— des efforts se sont poursuivis tant du côté de la division de la standardisation que du côté de la division du support informatique dans le but de soulager l'inspecteur de certains travaux manuels et de permettre une approche plus rationnelle des travaux d'expertise; c'est ainsi par exemple que les rapports d'informatique « RIS » furent maintenus et développés de façon à aider l'inspecteur dans son travail;

— une attention particulière a également été accordée à l'entraînement des nouveaux inspecteurs et à la formation du personnel afin de doter l'inspection de programmes d'entraînement et de formation professionnelle et technique qui lui soient propres. C'est ainsi que des cours spécifiques à l'entraînement furent développés et viendront s'ajouter à la partie pratique dans le but de faciliter l'intégration des

nouveaux employés à la fonction d'inspecteur. Des sessions de cours sur l'informatique furent également données à la presque totalité des inspecteurs;

— plusieurs ressources de l'inspection apportèrent leur contribution à la réalisation ou à l'évolution de certains dossiers relevant de d'autres secteurs d'activités.

### Réunions régionales

Des réunions régionales de tous les inspecteurs furent tenues dans chacune des quatre régions au cours des mois d'octobre et novembre. Celles-ci furent des occasions d'échanges entre les inspecteurs et le personnel de d'autres secteurs d'activités de la Confédération tels:

— le développement technique;  
— les ressources humaines;  
— la direction générale.

### Accréditation de l'inspection

La Régie de l'assurance-dépôts du Québec, sur présentation d'un rapport favorable du service de l'inspection du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, tant au point de vue de la qualité de ses effectifs que sur la qualité des méthodes et techniques de travail utilisées, a maintenu au service de l'inspection son accréditation pour la poursuite de son travail en 1980.

### La direction des affaires juridiques

Au cours de l'année 1979 nous avons été éprouvés par le décès de notre directeur des Affaires juridiques, Me Louis Tardif, qui assumait cette responsabilité depuis cinq ans.

---

Son départ a constitué une épreuve profonde pour sa famille et a créé parmi nous, tant sur le plan personnel que professionnel, un vide que nous ne pourrions pas combler facilement.

Avec des ressources limitées, cette direction a quand même continué de jouer son rôle en cours d'année, particulièrement sur le plan de l'interprétation juridique, pour le bénéfice des caisses, des unions régionales et des institutions, de même que pour les différents services internes de la Confédération. Elle a également apporté une collaboration indispensable comme support-conseil dans plusieurs dossiers importants que nous avons eu à traiter en cours d'année dont ceux de la Caisse centrale Desjardins du Québec et de l'affiliation de la Fédération des Caisses d'Économie du Québec, pour nous en tenir à deux seuls exemples.

La direction des Affaires juridiques a également été associée à la préparation de plusieurs dossiers techniques, comme la rédaction des différents formulaires et contrats utilisés par les caisses populaires et les unions régionales. À cet égard, il y a lieu de souligner la collaboration obtenue des conseillers juridiques en fonction dans différentes fédérations.

Un des mandats de cette direction est d'assurer la coordination de plusieurs travaux dont les dimensions juridiques sont discutées au Comité consultatif des affaires juridiques qui réunit les directeurs des services analogues existant dans certaines unions régionales et dans les institutions-membres de la Confédération.

## Conclusion

En terminant ce rapport, il m'est agréable de rappeler qu'en arrière de tous les dossiers et tous les événements dont il a été question, c'est la présence et l'engagement de nos ressources humaines, de même que la qualité du travail et des efforts que chacun a déployés en cours d'année qui demeurent l'élément le plus important dans la vie de notre institution.

Si les résultats acquis ont fait en sorte que les différentes composantes du Mouvement, en particulier les caisses populaires, ont pu connaître des progrès continus dans leur cheminement et faire en sorte de rendre à leurs membres des services encore meilleurs, c'est parce que chacune de nos ressources, que ce soit au niveau des cadres, des professionnels, des techniciens, des employés de bureau et de service, ont accompli leur travail avec une haute conscience de servir les intérêts bien compris du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

**René Croteau,  
directeur général**

## Rapport des vérificateurs

---

### **Aux membres de La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec**

Nous avons vérifié le bilan de La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec au 31 décembre 1979 ainsi que les états des résultats (informatique et fonds de sécurité exclus), des résultats de l'informatique, de la réserve générale, du trop-perçu non distribué, des résultats et du solde du fonds de sécurité et celui de l'évolution de la situation financière de l'exercice clos à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Confédération, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

**Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau & Associés**

**Comptables agréés**

Québec, le 11 février 1980.

**L'état des résultats**  
(Informatique et fonds de sécurité exclus)  
pour l'exercice clos le 31 décembre 1979

	1979	1978
<b>REVENUS</b>		
Contributions	<b>\$14 653 621</b>	\$12 594 220
Revenus nets de placements	<b>447 093</b>	393 586
Autres	<b>—</b>	44 869
	<b>15 100 714</b>	13 032 675
<b>DÉPENSES</b>		
<i>Direction générale:</i>		
Direction générale	<b>1 798 526</b>	1 803 609
Affaires juridiques	<b>184 765</b>	181 862
<i>Ressources humaines:</i>		
Formation	<b>602 909</b>	451 349
Personnel externe et relations de travail	<b>849 906</b>	857 121
<i>Études et communications:</i>		
Recherche	<b>359 995</b>	279 098
Communications	<b>1 002 489</b>	733 251
Activités internationales	<b>68 688</b>	76 834
<i>Développement technique:</i>		
Normalisation	<b>1 597 009</b>	1 465 363
Placements	<b>340 525</b>	218 206
<i>Contrôle et gestion:</i>		
Services résidentiels I.C.D.	<b>191 375</b>	181 855
Immeubles	<b>116 990</b>	186 315
<i>Inspection:</i>		
Direction — opérations	<b>6 820 014</b>	5 871 904
Standardisation et fiscalité	<b>965 424</b>	820 892
	<b>14 898 615</b>	13 127 659
<b>EXCÉDENT DE L'APPROVISIONNEMENT SUR-IMPUTATION DES SERVICES DE SOUTIEN, D'ADMINISTRATION DES LOCAUX, D'IMPRIMERIE, D'ÉQUIPEMENT ET SERVICES CONNEXES</b>	<b>( 110 061)</b>	( 49 792)
	<b>( 82 271)</b>	( 46 432)
	<b>14 706 283</b>	13 031 435
<b>TROP-PERÇU AVANT RISTOURNES, INTÉRÊTS SUR LE CAPITAL SOCIAL ET IMPÔTS SUR LE REVENU (notes 1e et 12)</b>	<b>\$ 394 431</b>	\$ 1 240

## L'état des résultats de l'informatique

pour l'exercice clos le 31 décembre 1979

	1979	1978
<b>REVENUS DE SERVICES</b>		
Système intégré des caisses	<b>\$19 906 728</b>	\$13 664 264
Organismes du Mouvement Desjardins	947 296	543 551
Confédération	826 309	927 713
Service informatisé de paie	134 964	154 241
Autres	—	43 198
Location des terminaux	5 366 429	—
Récupération des frais de conversion aux terminaux 3 600	1 326 724	—
	<b>28 508 450</b>	15 332 967
<b>FRAIS INDIRECTS</b>		
Traitement des données	7 600 858	5 227 822
Développement	250 000	200 000
Services aux usagers	6 489 037	4 034 631
Location des terminaux	3 575 595	—
	<b>17 915 490</b>	9 462 453
<b>FRAIS FINANCIERS</b>		
Traitement des données	771 102	129 310
Services aux usagers	21 185	—
Location des terminaux	1 407 540	—
	<b>2 199 827</b>	129 310
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Direction	967 887	602 213
Traitement des données	2 651 560	2 228 521
Développement	1 726 597	1 588 641
Services aux usagers	1 918 099	1 284 282
Location des terminaux	10 653	—
	<b>7 274 796</b>	5 703 657
	<b>27 390 113</b>	15 295 420
<b>EXCÉDENT AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU (notes 1e et 12)</b>	<b>\$ 1 118 337</b>	\$ 37 547

## L'état de la réserve générale

pour l'exercice clos le 31 décembre 1979

	1979	1978
<b>RÉSERVE</b>	<b>\$3 916 792</b>	<b>\$4 185 457</b>
SOLDE AU DÉBUT	1 240	( 268 665)
Virement du solde du trop-perçu non distribué de l'exercice précédent	<u>3 918 032</u>	<u>3 916 792</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>		
<b>DÉFICIT DE L'INFORMATIQUE</b>	<b>(1 523 823)</b>	<b>(1 561 370)</b>
SOLDE AU DÉBUT	1 118 337	37 547
Excédent de l'informatique	<u>( 405 486)</u>	<u>(1 523 823)</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b><u>\$3 512 546</u></b>	<b><u>\$2 392 969</u></b>

## L'état du trop-perçu non distribué

pour l'exercice clos le 31 décembre 1979

	1979	1978
SOLDE AU DÉBUT	<b>\$ 1 240</b>	<b>\$(268 665)</b>
Virement à la réserve générale	<u>( 1 240)</u>	<u>268 665</u>
	—	—
Trop-perçu (informatique et fonds de sécurité exclus)	<u>394 431</u>	<u>1 240</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b><u>\$394 431</u></b>	<b><u>\$ 1 240</u></b>

## L'état des résultats et le solde du fonds de sécurité

pour l'exercice clos le 31 décembre 1979

	1979	1978
<b>REVENUS</b>		
Contributions	\$1 092 713	\$ 626 039
Contributions spéciales	1 030 407	225 028
Placements	417 349	341 687
Autres	—	2 918
	<u>2 540 469</u>	<u>1 195 672</u>
<b>DÉPENSES</b>		
Assurance fidélité	45 909	36 662
Frais d'administration	12 500	12 500
Octrois aux caisses populaires	1 889 375	223 902
Honoraires de surveillance	392 738	310 752
	<u>2 340 522</u>	<u>583 816</u>
<b>EXCÉDENT (note 12)</b>	199 947	611 856
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	3 992 603	3 380 747
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>\$4 192 550</u>	<u>\$3 992 603</u>

## L'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice clos le 31 décembre 1979

	1979	1978
<b>PROVENANCE DES FONDS</b>		
<i>Exploitation:</i>		
Trop-perçu (informatique et fonds de sécurité exclus)	\$ 394 431	\$ 1 240
Excédent de l'informatique	1 118 337	37 547
Excédent du fonds de sécurité	199 947	611 856
<i>Éléments n'impliquant aucun mouvement de fonds:</i>		
Amortissement des immobilisations	4 079 164	1 590 904
Amortissement des frais reportés	1 563 388	171 880
Perte sur disposition d'immobilisations	—	2 259
	<u>7 355 267</u>	<u>2 415 686</u>
Produit de la vente de placements	1 616 593	530 875
Produit de la vente d'immobilisations	27 598	13 815
Dépôts fixes des Unions régionales	—	1 000 000
Émission de capital social	—	948 250
Dépôts des Unions régionales pour le financement des terminaux	10 941 836	—
Financement hypothécaire pour l'immeuble du siège social	6 880 625	—
	<u>26 821 919</u>	<u>4 908 626</u>
<b>AFFECTATION DES FONDS</b>		
Acquisitions de placements	1 303 700	1 657 900
Acquisitions d'immobilisations	22 241 390	3 175 974
Augmentation des frais reportés	—	976 047
Diminution de la dette à long terme	1 569 203	1 154 095
Contributions à long terme	395 764	—
	<u>25 510 057</u>	<u>6 964 016</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DU FONDS DE ROULEMENT</b>		
	1 311 862	(2 055 390)
<b>FONDS DE ROULEMENT NÉGATIF AU DÉBUT</b>		
	( 5 018 871)	(2 963 481)
<b>FONDS DE ROULEMENT NÉGATIF À LA FIN</b>		
	<u>\$ ( 3 707 009)</u>	<u>\$(5 018 871)</u>

## Le bilan

au 31 décembre 1979

	1979	1978
<b>ACTIF</b>		
<b>ÉLÉMENTS À COURT TERME</b>		
Dépôts à terme	<b>\$ 1 500 000</b>	\$ 500 000
Comptes à recevoir		
Réguliers	<b>3 191 892</b>	2 656 650
Institut Coopératif Desjardins	<b>48 946</b>	—
Opérations à répartir entre les organismes du Mouvement Desjardins	<b>59 418</b>	—
Contributions à recevoir	<b>1 218 593</b>	1 803 917
Avances aux employés	<b>200 099</b>	185 556
Intérêts courus sur placements	<b>778 150</b>	711 349
Stocks (note 3)	<b>1 006 861</b>	856 323
Frais payés d'avance	<b>277 219</b>	175 161
Placements réalisables à court terme	<b>306 800</b>	—
	<b>8 587 978</b>	6 888 956
CONTRIBUTIONS AU FONDS DE SÉCURITÉ (note 4)	<b>395 764</b>	—
PLACEMENTS (note 5)	<b>11 705 167</b>	12 018 060
IMMOBILISATIONS (note 6)	<b>27 205 293</b>	9 070 665
FRAIS REPORTÉS (note 7)	<b>1 454 340</b>	3 017 728
	<b>\$49 348 542</b>	<b>\$30 995 409</b>

Approuvé par:  
**Alfred Rouleau**  
*président et chef de la direction*  
**Jean-Marie Ouellet**  
*président du Conseil d'administration*

	1979	1978
<b>PASSIF</b>		
DETTE À COURT TERME		
Découvert d'encaisse	\$ 1 140 389	\$ 3 870 201
Comptes à payer		
Fournisseurs et frais courus (note 8)	9 411 895	4 614 435
Institut Coopératif Desjardins	—	50 010
Opérations à répartir entre les organismes du Mouvement Desjardins	—	441 896
Dû sur obligations d'épargne	275 175	1 755 054
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	1 467 528	1 176 231
	<u>12 294 987</u>	<u>11 907 827</u>
 DÉPÔT FIXE DES UNIONS RÉGIONALES, sans intérêts ni modalités de remboursement	 7 000 000	 7 000 000
 DÉPÔT DES UNIONS RÉGIONALES POUR LE FINANCEMENT DES TERMINAUX, taux préférentiel des banques à chartes plus 1% (16% au 31 décembre 1979), les remboursements étant l'excédent des rentrées de fonds de la vente ou la location des terminaux sur les frais d'opérations	       10 941 836	       —
DETTE À LONG TERME (note 9)	7 802 667	2 491 245
CAPITAL SOCIAL (notes 10 et 13)	3 209 525	3 209 525
RÉSERVE GÉNÉRALE	3 512 546	2 392 969
SOLDE DU FONDS DE SÉCURITÉ	4 192 550	3 992 603
TROP-PERÇU NON DISTRIBUÉ	394 431	1 240
	<u>\$49 348 542</u>	<u>\$30 995 409</u>
 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 11)		

### 1 — CONVENTIONS COMPTABLES

#### a) Stocks de marchandises

Les stocks sont évalués au plus bas du prix coûtant (méthode du coût moyen) et de la valeur nette de réalisation.

#### b) Placements

Les placements sont comptabilisés au coût d'acquisition.

#### c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition et amorties selon les méthodes suivantes:

	<i>Méthodes</i>	<i>Taux</i>
Aménagements paysagistes	solde décroissant	4%
Bâtisses	solde décroissant	5%
Mobilier et équipement	solde décroissant	20%
Dérouleurs de bandes	ligne droite	sur 4 ans
Disques magnétiques	ligne droite	sur 2 ans
Équipement de sécurité	solde décroissant	20%
Automobiles	solde décroissant	30%

L'amortissement des ordinateurs a été calculé selon la méthode de la ligne droite sur une durée de cinq ans en tenant compte d'une valeur résiduelle de 10% et les additions subséquentes sont amorties sur la période comprise entre la date d'acquisition et le 30 juin 1981.

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de la ligne droite sur la durée du bail, avec un maximum de 10 ans.

Les terminaux et les modems 3 600 sont amortis selon la méthode de l'amortissement à intérêts composés sur une base de 60 mois, au taux de 1% supérieur au taux préférentiel de banques à chartes (16% au 31 décembre 1979).

#### d) Frais reportés

Les frais reportés sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de la ligne droite aux taux suivants:

Frais occasionnés par le déménagement  
des ordinateurs à Place Desjardins 5 ans

Frais de développement et de conversion  
aux terminaux 3 600 2 ans

#### e) Trop-perçu et excédent

Les ristournes, les intérêts sur le capital social et les impôts sur le revenu sont imputés à la réserve générale de l'exercice subséquent à celui auquel il se rapporte. L'utilisation de cette méthode s'explique du fait que les ristournes et les intérêts sur le capital social sont déterminés et votés par les membres à l'assemblée générale tenue après la fin de l'exercice, tel que mentionné dans la Loi des caisses d'épargne et de crédit.

Suite à une entente antérieure entre les membres de la Confédération, l'excédent du télétraitement est applicable au déficit du télétraitement tant que celui-ci ne sera pas complètement amorti.

#### f) Charges internes

Pour conserver l'information sectorielle, les charges internes (lesquelles ne comportent aucun élément de profit) ne sont pas éliminées.

## 2 — CONSTITUTION

La Confédération est constituée en vertu de la Loi des caisses d'épargne et de crédit et la loi concernant La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

## 3 — STOCKS

	1979	1978
Marchandises d'approvisionnement	\$ 951 169	\$681 376
Billets de loterie	55 692	174 947
	<u>\$1 006 861</u>	<u>\$856 323</u>

## 4 — CONTRIBUTIONS AU FONDS DE SÉCURITÉ

Par suite du regroupement des fonds de sécurité de l'Union régionale de Montréal avec celui de la Confédération, l'Union régionale de Montréal s'est engagée à verser une contribution spéciale pour couvrir l'excédent des avances du fonds de sécurité de la Confédération sur les remboursements faits par l'Union régionale. Au 31 décembre 1979 une estimation a été faite de ces avances et remboursements. Cette contribution est encaissable à raison de \$200 000 annuellement.

Contribution spéciale	\$595 764
Portion à court terme regroupée aux contributions à recevoir	200 000
	<u>\$395 764</u>

## 5 — PLACEMENTS

	1979	1978
Dépôts à terme	\$ 9 600 000	\$10 000 000
Obligations (valeur au marché: 1978 — \$488 507; 1979 — \$482 500)	500 000	502 993
Options d'achats d'actions (valeur selon états financiers: 1978 — \$100 607; 1979 — \$97 393)	30 275	30 275
Actions, parts sociales (valeur selon états financiers: 1978 — \$70 844; 1979 — \$75 900)	77 400	74 400
Effets à recevoir	604 481	206 281
Actions et capital social détenu dans les organismes du Mouvement Desjardins (valeur selon états financiers: 1978 — \$1 071 665; 1979 — \$1 113 527)	1 074 811	1 074 111
Prêt à une union régionale	125 000	130 000
	<u>12 011 967</u>	<u>12 018 060</u>
Portion réalisable à court terme	306 800	—
	<u>\$11 705 167</u>	<u>\$12 018 060</u>

L'Institut Coopératif Desjardins étant une coopérative regroupant 21 membres, les états financiers de cet organisme ne sont pas consolidés même si le placement de la Confédération représente 99.95% du capital social émis au 31 décembre 1979, la Confédération ne détenant pas le contrôle effectif.

Même si le placement de la Confédération dans la Société d'Investissement Desjardins représente 100% du capital-actions ordinaire émis classe A dont les actions sont votantes, ces états financiers ne sont pas consolidés puisque les unions régionales, possédant 100% du capital-actions ordinaire classe B dont les actions sont non votantes, participent à l'accroissement de l'actif net de cette filiale dans la proportion qu'elles détiennent dans le capital-actions ordinaire émis soit 99,77%.

#### 6 — IMMOBILISATIONS

	1979			1978
	Coût	Amortisse- ment accumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	\$ 522 946	\$ —	\$ 522 946	\$ 502 570
Aménagements paysagistes	117 190	37 957	79 233	69 638
Bâtisse	631 851	248 336	383 515	403 858
Mobilier et équipement	2 720 074	1 271 701	1 448 373	756 572
Ordinateurs	6 671 027	4 099 711	2 571 316	3 741 562
Dérouleurs de bandes	473 300	—	473 300	—
Disques magnétiques	724 500	—	724 500	—
Terminaux 3 600	13 920 165	2 322 501	11 597 664	—
Modems 3 600	526 601	43 853	482 748	—
Équipement de sécurité	108 771	21 754	87 017	—
Automobiles	32 578	10 518	22 060	20 606
Améliorations locatives	1 466 187	591 638	874 549	918 129
Oeuvres d'art	23 132	—	23 132	—
Siège social en construction	7 914 940	—	7 914 940	2 657 730
	<b>\$35 853 262</b>	<b>\$8 647 969</b>	<b>\$27 205 293</b>	<b>\$9 070 665</b>

#### 7 — FRAIS REPORTÉS

	1979	1978
Frais occasionnés par le déménagement des ordinateurs à Place Desjardins (coût \$240 316)	\$ 96 130	\$ 144 190
Frais de développement et de conversion aux terminaux 3 600 (coût \$2 716 420)	1 358 210	2 716 420
Frais de développement et d'implantation du nouveau système comptable de la Confédération (coût \$55 675)	—	18 559
Frais de développement du système de prévisions budgétaires des caisses (coût \$146 156)	—	48 718
Frais de développement du système informatisé de gestion des ressources humaines (coût \$59 396)	—	19 799
Frais de conception et de production d'un film sur le Mouvement des Caisses populaires Desjardins	—	70 042
	<b>\$1 454 340</b>	<b>\$3 017 728</b>

### 8 — FOURNISSEURS ET FRAIS COURUS

	1979	1978
Fournisseurs	<b>\$8 599 722</b>	\$3 699 156
Commissions sur ventes d'obligations d'épargne	<b>532 006</b>	485 564
Excédent à distribuer en commissions additionnelles sur ventes d'obligations d'épargne	<b>280 167</b>	429 715
	<b>\$9 411 895</b>	\$4 614 435

### 9 — DETTE À LONG TERME

	1979	1978
Effet à payer, remboursable par versements mensuels de \$140 000, incluant capital et intérêts au taux de 1% au-dessus du taux préférentiel des banques à chartes avec un minimum de 10% (16% au 31 décembre 1979), échéant en 1981	<b>\$2 389 570</b>	\$3 667 476
Emprunt, garanti par une hypothèque de premier rang sur les terrains, la bâtisse et le siège social en construction, remboursable par versements mensuels de \$61 546, incluant capital et intérêts au taux de 10%, échéant le 1 <sup>er</sup> février 2005, le premier versement devant être fait le 1 <sup>er</sup> février 1980. Le prêteur se réserve le droit d'exiger, en tout temps après 1984, le remboursement du solde dû	<b>6 880 625</b>	—
Portion échéant à court terme	<b>1 467 528</b>	1 176 231
	<b>\$7 802 667</b>	\$2 491 245

Les remboursements en capital de la dette  
à long terme à effectuer durant les cinq  
prochains exercices sont les suivants:

1980 — \$1 467 428
1981 — \$1 042 052
1982 — \$ 65 468
1983 — \$ 72 323
1984 — \$ 79 896

### 10 — CAPITAL SOCIAL

Prescrit par la loi:  
Nombre illimité de parts sociales d'une  
valeur de \$5

	1979	1978
Émis: 641 905 parts sociales	<b>\$3 209 525</b>	\$3 209 525

## 11 — ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

a) La Confédération s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation s'échelonnant jusqu'en 2005. Le total des paiements minimum futurs exigibles au cours des cinq prochains exercices ainsi que sur la durée résiduelle des contrats se détaillent comme suit:

	Locaux de la Place Desjardins	Autres locaux	Équipement	Total
1980	\$ 1 206 000	\$37 500	\$4 613 000	\$ 5 856 500
1981	1 302 000	40 500	3 100 000	4 442 500
1982	1 407 000	34 500	1 200 000	2 641 500
1983	1 519 000	37 300	200 000	1 756 300
1984	1 641 000	—	—	1 641 000
1985 à 2005	\$23 000 000	—	—	\$23 000 000

b) La Confédération s'est portée conjointement et solidairement responsable des obligations résultant de la participation de l'ensemble des employeurs du Mouvement des Caisses populaires Desjardins au régime de rentes du M.C.P.D.

## 12 — IMPÔTS SUR LE REVENU REPORTÉS

Des négociations sont en cours avec le ministère du Revenu national et le ministère du Revenu du Québec pour exempter de l'impôt le revenu du fonds de sécurité pour les exercices 1972, 1973 et 1974 et le revenu net de contributions au fonds de sécurité pour les exercices 1975 à 1979. Selon les représentants de la Confédération, ces revenus qui représentent un montant de \$2 041 000, seraient exemptés.

Compte tenu de ces exemptions, par suite d'écarts temporaires créditeurs (dus aux immobilisations et aux frais reportés) entre le revenu comptable et le revenu imposable au montant de \$480 000, le solde créditeur des impôts sur le revenu reportés totalise \$133 000 au 31 décembre 1979 (\$270 000 débiteur au 31 décembre 1978). Des pertes reportées d'exercices antérieurs au montant de \$1 830 000 ont réduit les impôts courants de l'exercice. À cause de particularités de la loi décrite à la note 1 e), ces impôts sur le revenu reportés créditeur ainsi que la réduction des impôts courants due au report de pertes subies antérieurement, ne sont pas comptabilisés au 31 décembre 1979.

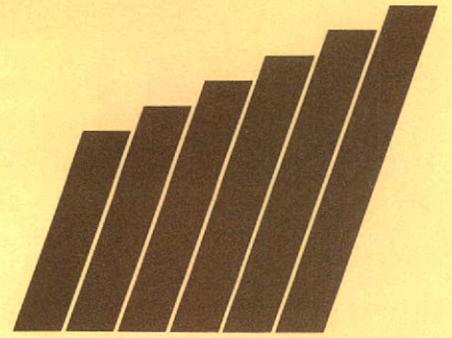
Advenant le cas où les négociations seraient infructueuses avec les ministères du Revenu, les écarts temporaires créditeurs seraient augmentés de \$2 041 000 et les impôts sur le revenu reportés créditeurs seraient augmentés à \$681 000.

## 13 — REGROUPEMENT AVEC LA FÉDÉRATION DES CAISSES D'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

Suite au regroupement avec la Fédération des caisses d'économie du Québec, la loi concernant la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins a été modifiée, changeant le nom de « La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins » en celui de « La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec ». Bien que la Fédération des caisses d'économie du Québec soit devenue membre à part entière de la Confédération en 1979, elle ne contribuera au capital social de cette dernière qu'à partir de 1980.

## 14 — CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres de l'exercice 1978 ont été reclassifiés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 1979.



Cette section présente au 31 décembre 1979 la situation consolidée de l'actif et du passif, la situation consolidée des revenus et dépenses des caisses populaires et d'économie Desjardins et des onze fédérations; elle vise également à illustrer l'évolution de l'ensemble tout en fournissant des données statistiques sur les principaux services d'épargne et de crédit utilisés par les membres.

Portant sur l'ensemble des caisses populaires et d'économie Desjardins et des fédérations et ne constituant qu'un document statistique, cette section d'une valeur informative n'a pas fait l'objet d'examen de la part des vérificateurs de la Confédération.

Au cours de l'année 1979, le nombre de caisses d'épargne et de crédit affiliées est passé de 1 250 à 1 374.

L'augmentation observée résulte des changements suivants:

— la fondation ou l'adhésion de neuf (9) autres caisses populaires Desjardins;

— la liquidation d'une (1) caisse populaire Desjardins;

— l'affiliation de La Fédération des Caisses d'économie dont le nombre de caisses correspondait en décembre 1979 à 116.

La présence physique sur le territoire s'est aussi accrue par l'ouverture par les caisses populaires Desjardins de seize (16) comptoirs ou « locaux auxiliaires » et par l'addition de cinquante-trois (53) comptoirs de caisses d'économie.

On comptait donc à la fin de 1979, 1 258 caisses populaires Desjardins

et 116 caisses d'économie, soit un total de 1 374 et 259 comptoirs.

En décembre 1979, les caisses populaires et d'économie Desjardins regroupaient près de 4 100 000 épargnants, elles administraient 1 060 000 prêts, soit 790 000 sur reconnaissance de dette et 270 000 avec garantie hypothécaire.

### Tableau 1

Le premier tableau fait état de la situation de l'ensemble consolidé des caisses populaires et d'économie Desjardins et des fédérations en décembre 1978 et en décembre 1979. On constate notamment que l'actif global est passé de \$8 788 millions à \$10 204 millions, soit une croissance de 16,1%. En 1979, les données comprennent celles de La Fédération des Caisses d'économie du Québec qui est devenue membre de La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins le 19 septembre 1979.

### Tableau 2

La situation consolidée de l'actif et du passif illustre la provenance et l'utilisation des fonds reçus par l'ensemble des caisses populaires et d'économie Desjardins et par les onze fédérations.

La consolidation des situations engendre à la fin de 1979 un actif global de \$10 204 millions légèrement inférieur à celui des caisses locales. Ce phénomène est attribuable en grande partie à la canalisation de plus en plus importante de fonds via le système des « vases communicants » soit pour une somme voisine de \$225 millions.

### Tableau 3

La situation consolidée des revenus et dépenses présente un compte rendu des opérations des caisses locales et des fédérations. On constate

que 76% des revenus proviennent des activités de crédit; quant aux dépenses, le paiement des intérêts sur les dépôts et emprunts constitue la rubrique la plus importante avec 61% du total.

Le partage observé en 1979 du trop-perçu des caisses populaires Desjardins ayant tenu leur assemblée générale donne les résultats suivants: 31% en ristournes, 18% en impôts et 51% en virements à la réserve générale. En 1978, les montants versés à la réserve générale correspondaient à 45% du trop-perçu.

### Tableau 4

L'objet de ce tableau consiste en une classification des titres détenus par les caisses populaires et d'économie Desjardins et les fédérations par catégorie de débiteurs. Par rapport à 1978, on doit signaler une diminution en valeur absolue des portefeuilles de l'ensemble consolidé. Ce phénomène s'est produit en dépit de la récente adhésion de La Fédération des Caisses d'économie. Il doit être attribué en grande partie à la réduction adoptée en 1979 de la norme de liquidité.

### Tableau 5

Les prêts en cours des caisses populaires et d'économie Desjardins et des fédérations s'élevaient à la fin de 1979 à plus de \$7 530 millions. Ils se distribuaient sommairement entre les emprunteurs de la façon suivante: 27% aux individus et familles pour le financement de dépenses personnelles; 58% à l'habitation; 13% à l'agriculture, la pêche et aux entreprises; 2% aux municipalités, commissions scolaires et autres.

### Tableau 6

Comme on l'a déjà signalé, La Fédération des Caisses d'économie du Québec est devenue en 1979 membre de La Fédération de Québec

---

des Caisses populaires Desjardins. Pour mesurer à la fin de 1979 l'évolution des principaux services offerts, nous avons tenu compte en 1978 des données des caisses d'économie du Québec.

Ce faisant, il est possible de constater que l'actif des caisses populaires et d'économie Desjardins a progressé au rythme annuel de 13,2%; les prêts en cours se sont accrus de 21,3% et le total des montants correspondant à la somme du capital social et des dépôts a connu une croissance annuelle de 12,3%.

En raison des taux d'intérêt présentement élevés, les types de dépôts bénéficiant d'une forte rémunération ont enregistré un rythme de progression plus accentué que ceux dont la rémunération est moins élevée. Le taux de croissance annuelle des dépôts d'épargne stable a été de 37,5% et celle des dépôts à terme de 15,7%.

#### **Tableau 7**

Le nombre et la valeur des prêts effectués annuellement par les caisses populaires et d'économie Desjardins font l'objet de ce tableau.

En 1979, les caisses populaires et d'économie Desjardins ont consenti 664 000 prêts pour une valeur de \$4 302 millions; le nombre de prêts effectués sur reconnaissance de dette a été de 594 000 pour un montant de \$2 435 millions et le nombre de prêts avec garantie hypothécaire s'est élevé à 70 000 pour une valeur de \$1 868 millions.

#### **Tableau 8**

Ce tableau illustre l'évolution rencontrée au cours des cinq (5) dernières années de la structure des prêts et de la structure des dépôts.

Par rapport au total du capital social et des dépôts, le solde des prêts sur reconnaissance de dette correspond en décembre 1979 à 24,7% soit à un niveau supérieur à celui existant à la fin de 1978. Cette situation est en partie attribuable à l'adhésion de La Fédération des Caisses d'économie à La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

Quant au solde des prêts avec garantie hypothécaire, le rapport s'établit à 53,1% en regard de 50,3% à la fin de l'année précédente.

Le développement rapide des prêts s'est réalisé en partie au moyen d'une diminution des placements. En effet, l'augmentation du solde des dépôts a été de \$1 309 millions en regard de \$1 405 millions pour les prêts.

Les dépôts d'épargne avec opérations représentent en décembre 1979, 28,9% du total du capital social et des dépôts d'épargne; on assiste donc depuis plus de cinq (5) ans à une baisse constante de l'importance relative des dépôts d'épargne avec opérations.

Quant aux dépôts d'épargne stable et aux dépôts d'épargne à terme, leur importance relative respective est passée, au cours de l'année 1979, de 19,7% à 25,6% pour l'épargne stable et de 39,1% à 39,8% pour l'épargne à terme.

## Ensemble consolidé des caisses populaires et d'économie Desjardins et des fédérations

### Situation de l'actif et du passif (en milliers de dollars)

ACTIF	1978	1979*	Croissance
	\$	\$	%
<b>ENCAISSE</b>			
Numéraire et effets en main	256 499	254 057	
Dépôts banques à charte	61 267	26 405	
Effets en transit	141 632	51 056	
<b>Total de l'encaisse</b>	459 398	331 518	
<b>PORTEFEUILLE</b>			
Titres liquides	1 279 386	1 258 658	
Placements	618 261	574 007	
Autres valeurs	150 178	139 583	
<b>Total du portefeuille</b>	2 047 825	1 972 248	(3,7)
<b>PRÊTS</b>			
Sur reconnaissance de dette	1 846 942	2 454 632	32,9
Avec garantie hypothécaire	4 138 329	5 076 008	22,7
<b>Total des prêts</b>	5 985 271	7 530 640	25,8
Immobilisations	177 915	215 282	
Autres éléments de l'actif	117 989	154 590	
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	8 788 398	10 204 278	16,1
<b>PASSIF</b>			
<b>DÉPÔTS</b>			
Épargne avec opérations	2 758 854	2 777 038	0,7
Épargne stable	1 614 251	2 428 997	50,5
Épargne à terme	3 205 164	3 780 026	17,9
<b>TOTAL DES DÉPÔTS</b>	7 578 269	8 986 061	18,6
Emprunts	17 663	37 651	
Autres éléments du passif	186 959	268 570	
<b>TOTAL</b>	7 782 891	9 292 282	
Trop-perçu non réparti	86 228	68 687	
Capital social	660 376	544 619	
Réserves	258 903	298 690	
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES RÉSERVES</b>	8 788 398	10 204 278	16,1

\* Pour les statistiques de 1979, les données présentées comprennent celles de La Fédération des Caisses d'économie du Québec qui est devenue membre de La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins le 19 septembre 1979.

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Tableau 2

# Les caisses populaires et d'économie Desjardins et les fédérations

## Situation consolidée de l'actif et du passif

au 31 décembre 1979 (en milliers de dollars)

ACTIF	Caisse populaires et d'économie		Fédérations	Ensemble consolidé	Prorata
	\$	\$	\$	\$	%
<b>ENCAISSE</b>					
Numéraire et effets en main	231 894	22 164	254 057	2,5	
Dépôts banques à charte	8 577	17 828	26 405	0,3	
Dépôts Fédérations ou autres C.P.E.D.	1 695 067	40 657	—*	—	
Effets en transit	—	—	51 056*	0,5	
<b>Total de l'encaisse</b>	<b>1 935 538</b>	<b>80 649</b>	<b>331 518</b>	<b>3,3</b>	
<b>PORTEFEUILLE<sup>(1)</sup></b>					
Titres liquides	553 003	1 198 486	1 258 658*	12,3	
Placements	116 356	457 650	574 007	5,6	
Autres valeurs	36 667	136 323	139 583*	1,4	
<b>Total du portefeuille</b>	<b>706 026</b>	<b>1 792 459</b>	<b>1 972 248</b>	<b>19,3</b>	
<b>PRÊTS<sup>(2)</sup></b>					
Sur reconnaissance de dette	2 348 735	323 277	2 454 632*	24,1	
Avec garantie hypothécaire	5 043 864	41 266	5 076 008*	49,7	
<b>Total des prêts</b>	<b>7 392 599</b>	<b>364 543</b>	<b>7 530 640</b>	<b>73,8</b>	
Immobilisations	192 764	22 518	215 282	2,1	
Autres éléments de l'actif	103 413	63 916	154 590*	1,5	
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>10 330 340</b>	<b>2 324 085</b>	<b>10 204 278</b>	<b>100,0</b>	
<b>PASSIF</b>					
<b>DÉPÔTS</b>					
Dépôts des C.P.E.D. ou Fédérations	—	1 580 435	—*	—	
Épargne avec opérations	2 746 602	36 696	2 777 038*	27,2	
Épargne stable	2 428 997	18 665	2 428 997*	23,8	
Épargne à terme	3 780 927	568 614	3 780 026*	37,1	
<b>Total des dépôts</b>	<b>8 956 526</b>	<b>2 204 410</b>	<b>8 986 061</b>	<b>88,1</b>	
Emprunts	244 145	22 635	37 651*	0,4	
Autres éléments du passif	260 963	20 343	268 570*	2,6	
<b>Total</b>	<b>9 461 634</b>	<b>2 247 388</b>	<b>9 292 282</b>	<b>91,1</b>	
Trop-perçu non réparti	57 201	11 486	68 687	0,7	
Capital social	544 595	33 431	544 619*	5,3	
Réserves	266 910	31 780	298 690	2,9	
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES RÉSERVES</b>	<b>10 330 340</b>	<b>2 324 085</b>	<b>10 204 278</b>	<b>100,0</b>	

(1) Pour la répartition détaillée, voir tableau 4.  
(2) Pour la répartition détaillée, voir tableau 5.

La situation consolidée indique la véritable utilisation des fonds reçus par les caisses populaires et d'économie Desjardins.

\* Ce tableau ne doit se lire que verticalement. Les soldes marqués d'un astérisque (\*) dans la colonne « ENSEMBLE CONSOLIDÉ » ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois.

Tableau 3

## Les caisses populaires et d'économie Desjardins et les fédérations

### Situation consolidée des revenus et des dépenses

du 01/01/79 au 31/12/79 (en milliers de dollars)

	Caisses populaires et d'économie		Fédérations	Ensemble consolidé	Prorata
	\$	\$	\$	\$	%
<b>REVENUS</b>					
Intérêts sur prêts	826 587		27 972	840 013*	76,0
Intérêts sur encaisse et placements	189 676		198 024	227 269*	20,6
Autres revenus	32 646		15 013	37 293*	3,4
<b>Total</b>	<b>1 048 909</b>		<b>241 009</b>	<b>1 104 575</b>	<b>100,0</b>
<b>DÉPENSES</b>					
Salaires et avantages marginaux	175 569		31 122	206 691	19,7
Intérêts sur dépôts et emprunts	634 553		185 003	644 579*	61,4
Autres dépenses	186 200		23 122	198 956*	18,9
<b>Total</b>	<b>996 322</b>		<b>239 247</b>	<b>1 050 226</b>	<b>100,0</b>
<b>TROP-PERÇU NON RÉPARTI<sup>(1)</sup></b>	<b>52 587</b>		<b>1 762</b>	<b>54 349</b>	

(1) La différence observée entre le trop-perçu non réparti dans la situation consolidée de l'actif et du passif (tableau 2) et celle des revenus et dépenses s'explique en raison de la non-simultanéité des exercices financiers des caisses populaires et d'économie Desjardins et des Fédérations.

\* Les soldes marqués d'un astérisque (\*) dans la colonne « ENSEMBLE CONSOLIDÉ » ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois dans la situation consolidée.

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Tableau 4

## Les caisses populaires et d'économie Desjardins et les fédérations

### Répartition du portefeuille

au 31 décembre 1979 (en milliers de dollars)

	Caisses populaires et d'économie		Fédérations	Ensemble consolidé	Prorata
	\$	\$	\$	\$	%
<b>TITRES LIQUIDES</b>					
Bons du trésor, billets, etc.	—		350 854	350 854	17,8
Dépôts à terme	492 830		28 136	28 136*	1,4
Canada	903		397 746	398 649	20,2
Québec	53 729		349 323	403 052	20,4
Hydro-Québec	5 541		72 427	77 968	4,0
<b>Sous-total</b>	<b>553 003</b>		<b>1 198 486</b>	<b>1 258 659</b>	<b>63,8</b>
<b>PLACEMENTS</b>					
Municipalités	67 547		279 542	347 089	17,6
Commissions scolaires	38 146		121 427	159 573	8,1
Collèges, hôpitaux, fabriques	8 140		52 481	60 621	3,1
Coopératives	2 523		4 200	6 723	0,3
<b>Sous-total</b>	<b>116 356</b>		<b>457 650</b>	<b>574 006</b>	<b>29,1</b>
<b>AUTRES VALEURS</b>					
Mouvement des Caisses populaires Desjardins	35 128		87 077	88 798*	4,5
Actions et placements divers	1 539		49 246	50 785	2,6
<b>Sous-total</b>	<b>36 667</b>		<b>136 323</b>	<b>139 583</b>	<b>7,1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>706 026</b>		<b>1 792 459</b>	<b>1 972 248</b>	<b>100,0</b>

\* Les soldes marqués d'un astérisque (\*) dans la colonne « ENSEMBLE CONSOLIDÉ » ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois dans la situation consolidée de l'actif et du passif.

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

## Les caisses populaires et d'économie Desjardins et les fédérations

### Répartition des prêts en cours selon l'orientation

au 31 décembre 1979 (en milliers de dollars)

ORIENTATION	Caisses populaires et d'économie	Fédérations	Ensemble consolidé	Prorata
	\$	\$	\$	%
<b>INDIVIDU ET FAMILLE</b>				
Budget familial	157 800	—	157 800	2,1
Automobile	754 000	641	754 641	10,0
Autres biens durables	168 200	—	168 200	2,2
Éducation	133 600	—	133 600	1,8
Épargne	23 200	—	23 200	0,3
Consolidation de dettes	771 400	—	771 400	10,2
<b>Sous-total</b>	<b>2 008 200</b>	<b>641</b>	<b>2 008 841</b>	<b>26,6</b>
<b>HABITATION</b>				
Réparation de maisons	656 600	2 600	659 200	8,7
Achat de maisons neuves	1 998 900	8 000	2 006 900	26,5
Achat d'autres habitations	1 715 100	6 957	1 722 057	22,8
<b>Sous-total</b>	<b>4 370 600</b>	<b>17 557</b>	<b>4 388 157</b>	<b>58,0</b>
<b>ENTREPRISE</b>				
Agriculture	296 000	—	296 000	3,9
Pêche	5 100	—	5 100	0,1
Coopératives	56 300	13 614	69 914	0,9
Commerces, industries et autres entreprises	548 500	46 588	595 088	7,9
Caisses	—	226 502	—*	7,9
<b>Sous-total</b>	<b>905 900</b>	<b>286 704</b>	<b>966 102</b>	<b>12,8</b>
<b>CORPS PUBLIC</b>				
Municipalités	30 700	17 656	48 356	0,6
Commissions scolaires	23 400	38 724	62 124	0,8
Autres	5 500	3 522	9 022	0,1
<b>Sous-total</b>	<b>59 600</b>	<b>59 902</b>	<b>119 502</b>	<b>1,5</b>
NON DÉTERMINÉ	80 876	—	80 876	1,1
<b>MOINS PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES</b>				
	(32 577)	(261)	(32 838)	—
<b>TOTAL</b>	<b>7 392 599</b>	<b>364 543</b>	<b>7 530 640*</b>	<b>100,0</b>

\* Les soldes marqués d'un astérisque (\*) dans la colonne « ENSEMBLE CONSOLIDÉ » ont fait l'objet de régularisation pour éliminer les doubles emplois dans la situation consolidée de l'actif et du passif.

Tableau 6

## Les caisses populaires et d'économie Desjardins Actif, prêts, capital social et dépôts Taux de croissance annuelle de 1975 à 1979

	1975	1976	1977	1978	1979*
<b>ACTIF</b>	20,4	21,5	20,4	16,9	<b>13,2</b>
Prêts sur reconnaissance de dette	17,9	24,5	19,4	16,2	<b>22,2</b>
Prêts avec garantie hypothécaire	20,0	32,0	29,9	20,3	<b>21,0</b>
<b>Total des prêts</b>	19,3	29,4	26,5	19,0	<b>21,3</b>
Capital social	25,3	16,3	30,8	7,6	<b>(17,8)</b>
Épargne avec opérations	15,9	8,7	10,4	7,2	<b>(0,5)</b>
Épargne stable	45,1	37,1	23,3	21,3	<b>37,5</b>
Épargne à terme	16,9	31,5	25,6	24,7	<b>15,7</b>
<b>Total du capital social et des dépôts</b>	21,0	21,2	19,7	16,3	<b>12,3</b>

\* Pour les statistiques de 1979, les données présentées comprennent celles de La Fédération des Caisses d'économie du Québec qui est devenue membre de La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins le 19 septembre 1979.

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Tableau 7

## Les caisses populaires et d'économie Desjardins Prêts effectués — Nombre et valeur de 1975 à 1979

(nombre et valeur en milliers)

	1975		1976		1977		1978		1979*	
	Nombre	Valeur \$								
Prêts sur reconnaissance de dette	387	959 994	422	1 264 394	515	1 566 312	504	1 787 334	594	2 434 629
Prêts avec garantie hypothécaire	42	653 354	57	1 077 682	73	1 471 664	63	1 475 754	70	1 867 618
<b>Total des prêts</b>	429	1 613 348	479	2 342 076	588	3 037 976	567	3 263 088	664	4 302 247

\* Pour les statistiques de 1979, les données présentées comprennent celles de La Fédération des Caisses d'économie du Québec qui est devenue membre de La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins le 19 septembre 1979.

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Tableau 8

## Les caisses populaires et d'économie Desjardins

### Prêts, capital social et dépôts

#### Structures comparées de 1975 à 1979

	1975		1976		1977		1978		1979 <sup>(1)</sup>	
	Solde en milliers de \$	Prorata capital social et dépôts								
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Prêts sur reconnaissance de dette	1 028 063	21,2	1 279 996	21,7	1 528 294	21,7	1 775 526	21,7	2 348 735	24,7
Prêts avec garantie hypothécaire	1 999 623	41,2	2 638 685	44,8	3 427 265	48,6	4 122 556	50,3	5 043 864	53,1
<b>Total des prêts</b>	<b>3 027 686</b>	<b>62,4</b>	<b>3 918 681</b>	<b>66,5</b>	<b>4 955 559</b>	<b>70,3</b>	<b>5 898 082</b>	<b>72,0</b>	<b>7 392 599</b>	<b>77,8</b>
Capital social	403 691	8,3	469 471	8,0	613 848	8,7	660 301	8,1	544 595	5,7
Épargne avec opérations	2 109 662	43,4	2 292 759	39,0	2 530 587	35,9	2 712 673	33,1	2 746 602	28,9
Épargne stable*	787 875	16,2	1 079 725	18,3	1 331 329	18,9	1 614 251	19,7	2 428 997	25,6
Épargne à terme	1 556 370	32,1	2 046 068	34,7	2 569 561	36,5	3 205 164	39,1	3 780 927	39,8
<b>Total du capital social et des dépôts</b>	<b>4 857 598</b>	<b>100,0</b>	<b>5 888 023</b>	<b>100,0</b>	<b>7 045 325</b>	<b>100,0</b>	<b>8 192 389</b>	<b>100,0</b>	<b>9 501 121</b>	<b>100,0</b>

(1) Pour les statistiques de 1979, les données présentées comprennent celles de La Fédération des Caisses d'économie du Québec qui est devenue membre de La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins le 19 septembre 1979.

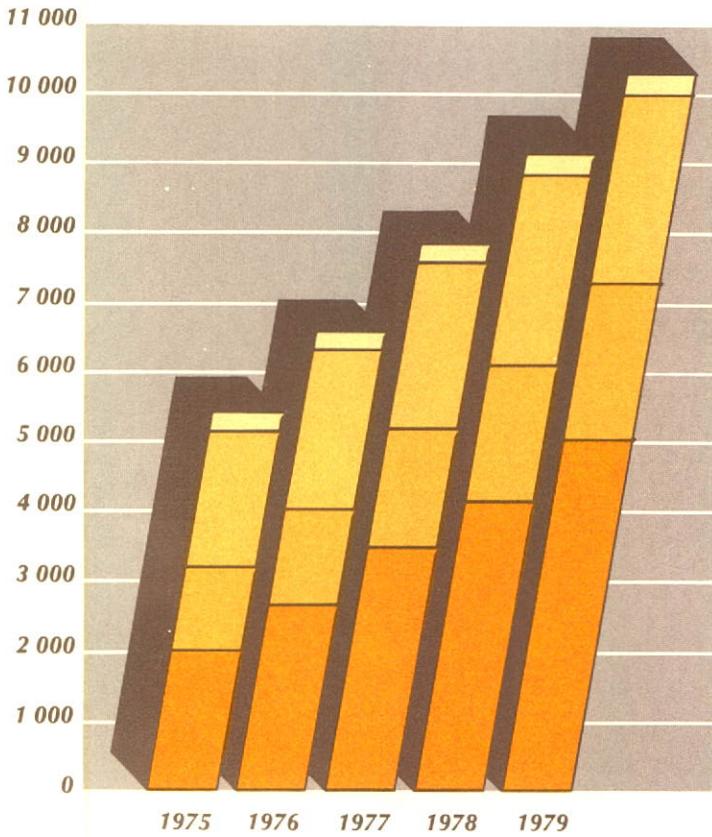
\* Comprend en plus des dépôts d'épargne avec retraits au comptoir seulement, les dépôts d'épargne dans les comptes de caisses scolaires, de Noël et de vacances et dans d'autres catégories de comptes; depuis 1975, inclut les dépôts aux comptes d'épargne retraite et d'épargne-logement.

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

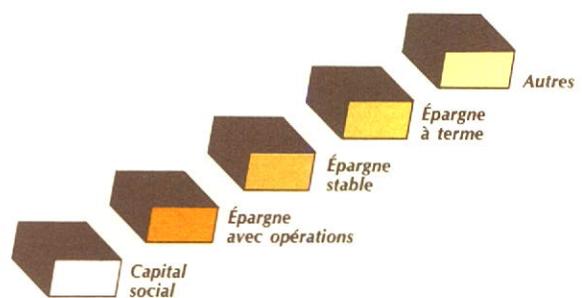
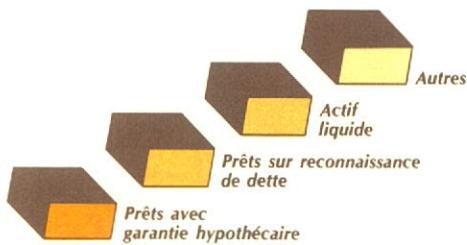
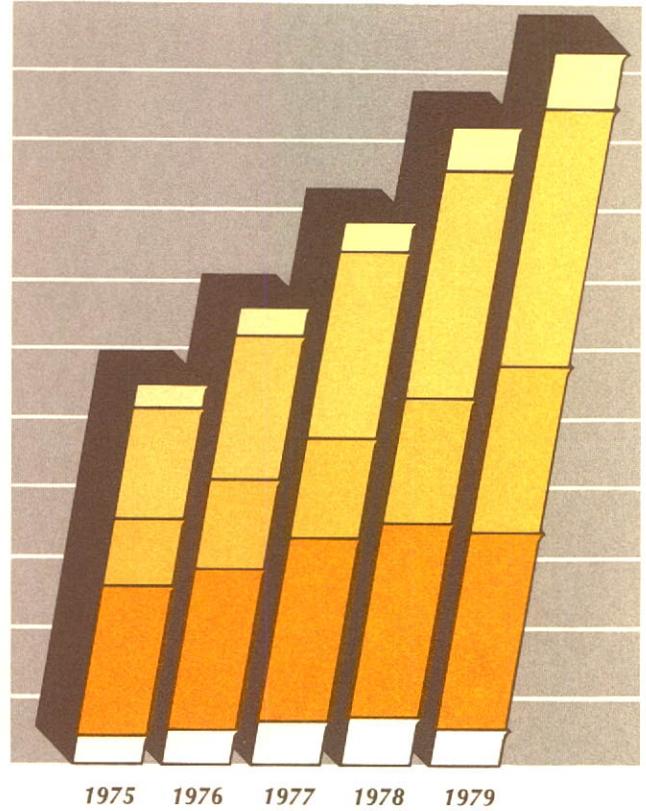
# Les caisses populaires et d'économie Desjardins: évolution de 1975 à 1979

Actif et passif (en millions de \$)

Actif



Passif



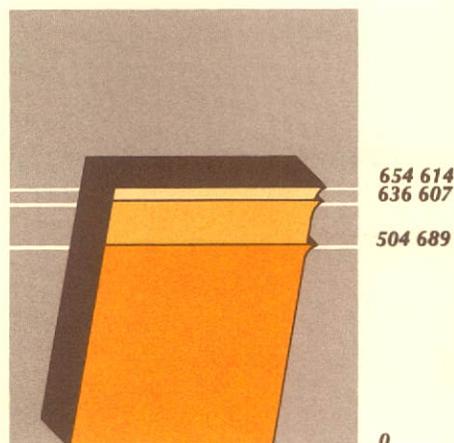
# Les caisses populaires et d'économie Desjardins et les fédérations

Revenus et dépenses: 1977 et 1979

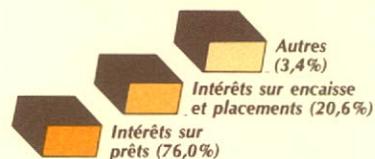
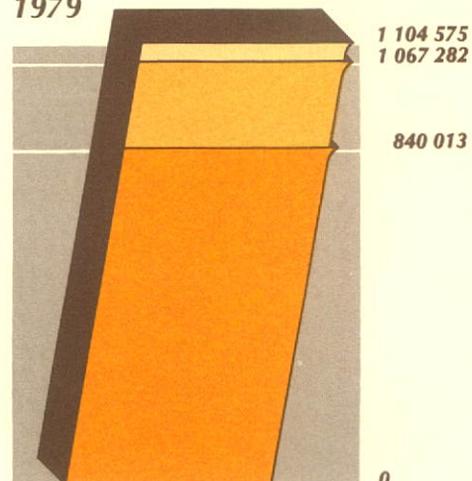
(en millions de \$)

## Revenus

1977

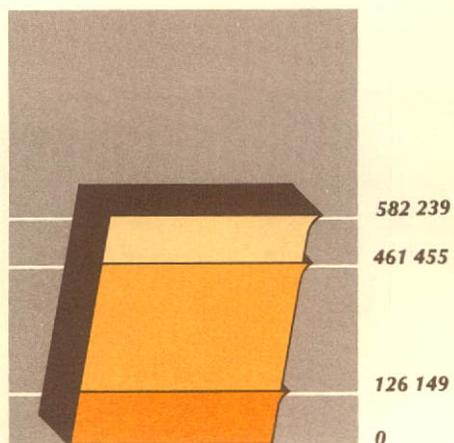


1979

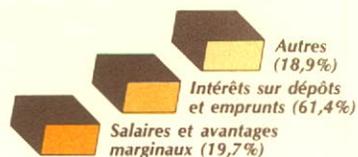
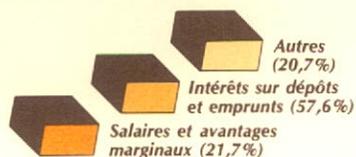
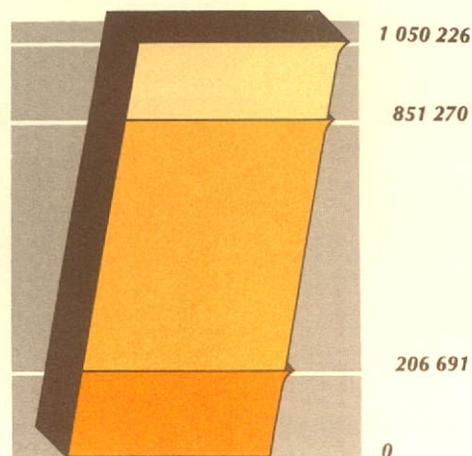


## Dépenses

1977



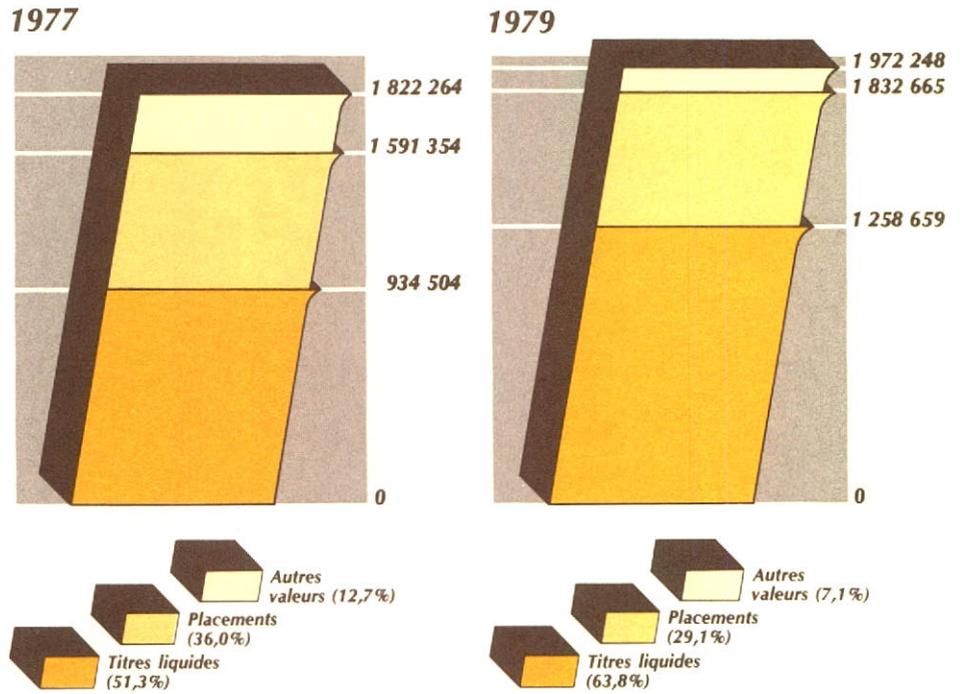
1979



# Les caisses populaires et d'économie Desjardins et les fédérations

Répartition du portefeuille: 1977 et 1979  
(en millions de \$)

## Portefeuille





Couverture et présentation typographique:  
Odette Duchesne  
Graphiques: Gaëtan Roy  
Réalisation: Direction des communications  
La Confédération des caisses populaires  
et d'économie Desjardins du Québec  
Impression: Charrier & Dugal (1965) Ltée



**mouvement  
des caisses populaires  
desjardins**

